

Vaincre le gouvernement



Grève générale jusqu'au retrait du projet contre les retraites ! p. 2

Retraites : pour le capital, les travailleurs vivent trop vieux p. 6

Le gouvernement appelle à la délation p. 9

Macron et Blanquer s'acharnent contre l'enseignement public p. 10

Blanquer, Jacob et Le Pen ne sont pas laïques, ils sont islamophobes p. 13

Economie mondiale : vers une nouvelle crise financière et économique p. 15

Chili : soulèvement de masse contre la vie chère p. 18

Canada : les élections fédérales d'octobre p. 20

Algérie : libération de tous les opposants p. 21

Autriche : les élections de septembre p. 22

1919 : la révolution hongroise (1) p. 24

Les urgences, symptôme de la crise de l'hôpital public p. 28

Grève générale jusqu'au retrait du projet contre les retraites !

De nombreux pays (Colombie, Haïti, Équateur, Chili, Irak, Iran, Liban...) connaissent des luttes sociales contre la corruption, la pauvreté et la cherté de la vie. La tension entre les classes laborieuses et les capitalistes est telle que le combat s'engage contre la hausse du prix du ticket de métro, de l'essence, une taxe d'accès à internet... Les masses en lutte rejoignent celles de Hongkong et d'Algérie dressées contre leurs gouvernements depuis des mois. Ces millions de jeunes et d'exploités sont immédiatement confrontés à la répression policière. La classe ouvrière ne joue pas de rôle dirigeant et n'ouvre pas de perspective car elle ne dispose nulle part d'un parti révolutionnaire rompant avec toutes les fractions des exploiters, orientant la révolte vers l'auto-organisation et la prise du pouvoir. La colère gronde et cherche une issue.

Ce n'est pas sans rappeler, un an après, les revendications des gilets jaunes apparus en France sur les ronds-points contre la hausse des prix de l'essence, du gaz, de l'électricité et de la CSG. Aujourd'hui, le ras-le-bol et l'exaspération touchent les travailleurs de la santé publique, les étudiants, les travailleurs des transports publics, ceux de l'enseignement public, ceux de Radio-France, les pompiers, etc. Toute salariée consciente, tout

salarié conscient sait qu'il faut affronter le gouvernement Macron-Philippe-Delevoye et arracher le retrait de son projet contre les retraites.

Des offensives contre les chômeurs, les migrants et les musulmans

Pour le compte de la classe dominante, Macron et ses ministres mènent la même politique que les autres gouvernements du monde capitaliste. Après avoir cassé le statut des fonctionnaires et attaqué l'enseignement public (lois Darmanin et Blanquer), le gouvernement vient de faire adopter de nouvelles restrictions d'accès aux allocations chômage. Désormais, il faudra avoir travaillé 6 mois sur les 24 derniers mois contre 4 sur 24 auparavant. Pour le rechargement des droits, il faudra avoir travaillé 6 mois contre 1 mois jusqu'à ce jour.

Collant au RN et à LR, Macron cible les migrants et les musulmans pour diviser les rangs des exploités. Dès le début du mouvement des gilets jaunes, il a imposé le « thème de l'immigration ». Début octobre, Macron a dévoilé ses buts dans un magazine réactionnaire.

On ne reconduit plus les gens qui arrivent illégalement sur le territoire. Il n'y a plus d'exécution des obligations de quitter le territoire français... Mon objectif, c'est de sortir tous les gens qui n'ont rien à faire là... Le droit du sol a été suspendu à Mayotte. (Emmanuel Macron, Valeurs actuelles, 31 octobre 2019)

Macron fait du Le Pen. Le 6 novembre, Philippe a confirmé le délai de 3 mois pour accéder à la protection universelle maladie (PUMA) contre « les gens qui viennent avec un visa touristique, qui restent trois mois et se mettent à l'AME » (Macron, 31 octobre). Il va instaurer des « quotas annuels » d'immigration économique. Les déboutés du droit d'asile n'auront plus que 6 mois de PUMA au lieu de 12 et n'auront plus la possibilité d'accéder au RSA. Enfin, 3 nouveaux centres de rétention et d'expulsion des sans-papiers seront construits, les mineurs isolés mieux traqués et les reconduites à la frontière plus soutenues. Au même moment, la police détruit des camps de migrants à Paris et ailleurs, chasse les sans-papiers et laisse dans la misère les autres.

Malgré la violence étatique, les travailleurs sans papiers luttent. En octobre, des dizaines d'entre eux travaillant dans le bâtiment, la restauration, le nettoyage... organisés par la CGT, ont tenu des piquets de grève dans leurs entreprises de région parisienne. La plupart d'entre eux ont obtenu un permis de séjour d'un an. Mais pourquoi les organisations ouvrières (partis et syndicats) n'unissent-elles pas tous les travail-

RÉVOLUTION COMMUNISTE

bimestriel du Groupe marxiste internationaliste
section française du Collectif révolution permanente
Imprimé par le GMI. Directeur de publication : Étienne Valyi

ISSN : 2273-8762



Abonnement : 12 euros pour 1 an (5 numéros)
Soutien ou abonnement : chèque à l'ordre de ARTP
Pour contact, soutien ou abonnement, écrire à :

ARTP
AGECA service BP
177 rue de Charonne
F-75011 PARIS

Site du CoReP en allemand, anglais, catalan, espagnol, espéranto, français, turc :
revolucionpermanente.com

Site du GKK / Autriche : **klassenkampf.net**

Site du GMI / France : **groupermarxiste.info**

Site de PD / Turquie : **patronsuzdunya.com**

Le dessin du crieur est de Honoré, assassiné le 7 janvier 2015 avec Cabu, Charb, Tignous et Wolinski par les islamistes

leurs sans papiers et les travailleurs français, pour régulariser les centaines de milliers de salariés au noir, pour réduire la concurrence aggravée par l'illégalité et la division de la classe ouvrière ?

Enfin, Blanquer a inauguré une offensive raciste contre les mères voilées accompagnatrices de sorties scolaires, mais le gouvernement s'est fait déborder sur ce thème par Jacob et Le Pen. Là encore, les musulmans sont stigmatisés, associés au communautarisme et au terrorisme islamiste. Pourtant, les derniers épisodes terroristes en France ont été l'assassinat de 4 policiers du service anti-terroriste par leur collègue au sein de la Préfecture de police de Paris le 3 octobre, puis l'attaque terroriste d'une mosquée le 28 octobre à Bayonne par un ancien militant FN faisant deux blessés graves.

Un budget 2020 pour les capitalistes, la police et l'armée

Le mardi 19 novembre, la majorité LREM-Modem a adopté le budget de l'État pour 2020 en première lecture. Contraint par les gilets jaunes de donner quelques miettes, le gouvernement décide des baisses d'impôt sur le revenu. Mais celles-ci ne concernent pas les 57 % des foyers français les plus pauvres qui ne le payent pas. Par contre tous les travailleurs acquittent la TVA, la CSG et la TICPE, impôts les plus injustes et principales sources de recettes de l'État.

La désocialisation des heures supplémentaires est coûteuse en termes d'emplois et les comptes de la Sécurité sociale seront un peu plus déficitaires. La taxe d'habitation sera supprimée pour 80 % des concernés en 2020 mais le gouvernement utilisera l'injuste TVA pour compenser cette suppression. D'ici 2023, Macron fera un joli cadeau fiscal pour les plus riches grâce à l'exonération générale de la taxe d'habitation.

Selon les données fournies par le ministère de l'économie et des finances, ces « 20 % » les plus riches capteront à eux seuls 44,6 % des 17,6 milliards imputés du budget de l'État. (Le Monde, 16 juin 2019)

Pour les dirigeants d'entreprises et les riches, les gains fiscaux se poursuivent avec le taux d'impôts sur les sociétés qui baisse encore à 31 % pour les plus grandes et 28 % pour les PME, en vue d'être ramenés à 25 % en 2023. Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), créé par Hollande, est transformé en exonération de cotisations sociales patronales pour 9,8 millions de salariés.

Le coût horaire du travail en France au niveau du salaire minimum passe ainsi en dessous de celui de l'Allemagne et à un niveau proche de la Grande-Bretagne. (La Tribune, 23 octobre 2019)

La hausse du budget de l'Élysée est de 2,1 % alors que les budgets d'aide sociale (APL, prime d'activité, allocations familiales, adultes handicapés) seront tous gelés en 2020.

L'appareil répressif de l'État bourgeois est choyé. L'armée, avec 37,6 milliards d'euros en 2020, bénéficiera d'une hausse de 4,5 % « *afin que nos forces aient toujours l'avantage sur le terrain* » (Florence Parly, 30 octobre). Le ministère de la justice obtient une hausse de 4 % et la création de 1 520 postes dont 1 000 gardiens de prison. La police et la gendarmerie verront leurs effectifs respectifs augmenter de 1 400 et 490 postes. À l'opposé, les suppressions de postes de fonctionnaires touchent les ministères de l'économie (-306), de la santé (-346), de l'écologie (-1 073) et du budget (-1 666).

La lutte des travailleurs de la santé

Depuis le printemps, les travailleurs des urgences hospitalières et des maisons de retraite, étranglés par la réduction des moyens budgétaires et le manque de personnels, font grève. Ils revendiquent des augmentations de salaire pour tous, des moyens en lits et en personnels pour assurer leur mission de service public. Certains subissent les réquisitions de leur hiérarchie. Le mouvement pose la question de la grève générale de la santé jusqu'à satisfaction.

Mais les « collectifs inter urgences et inter hôpitaux » et les directions syndicales de la santé (CGT, FO, SUD, CFTC, CFDT...) dissipent la combativité vers des « journées d'action » comme le 14 novembre qui a été largement suivie, mais ne pouvait arracher les revendications. Cela permet à Macron de déployer son « *plan d'urgence* » d'1,5 milliard en 3 ans qui creuse le déficit de la Sécu. Le plan reprendrait 10 milliards d'euros de dette des centres hospitaliers. Mais celle-ci est sous la responsabilité du pouvoir depuis que le plan Juppé de 1995 a transféré les décisions du budget de la Sécu au gouvernement ! Pour tenter de diviser les travailleurs de la santé, le gouvernement octroie quelques primes aux soignants d'Ile de France touchant moins de 1 950 € par mois (800 € par an) et aux infirmières en gériatrie (100 € par mois). À ce jour, aucune augmentation de salaire n'est actée, aucun poste créé !

Pourtant, les collectifs inter-urgences réclament d'être associés au « *plan d'urgence* » de Buzyn-Macron, comme les bureaucraties syndicales rompues à la collaboration de classe.

Nous exigeons de véritables négociations et d'être reçus par le Président de la République et le Premier Ministre pour sortir de la crise actuelle. (Communiqué unitaire, 20 novembre 2019)

Il n'y a pas à négocier « pour sortir de la crise ». La crise vient de la politique de ce gouvernement et de ses prédécesseurs. Elle peut se dénouer de deux manières : par la défaite des travailleurs ou leur victoire. La victoire passe par la grève générale des hôpitaux et des salariés de la santé et non par les nouvelles journées d'action prévues les samedi 30 novembre et mardi 17 décembre.

Les grèves spontanées à la SNCF

Le 16 octobre, en solidarité avec leur collègue conducteur seul dans son TER accidenté, le « droit de retrait » a été invoqué par des centaines de grévistes à la SNCF. Puis le 21 octobre, 200 ouvriers du technicentre de Châtillon (Hauts de Seine) qui répare les TGV Atlantique ont débrayé sans préavis de grève. Leur lutte contre la suppression de 12 jours de repos, la hausse de 50 % du nombre de nuits de travail, la réduction du temps de repos en fin de semaine, s'oppose au « dialogue social » cher au patron et aux bureaucrates syndicaux.

Nous avons cessé le travail massivement depuis le 21 octobre au soir, sans se concerter ou être encadré par les syndicats... Nous ne pouvons plus accepter de travailler avec des salaires proches du SMIC et gelés depuis 5 ans, en sous-effectif et avec des agents qui démissionnent de plus en plus... Nous appelons l'ensemble des cheminots à relever la tête car la situation aujourd'hui à Châtillon est en réalité le reflet d'une politique nationale. (Communiqué des grévistes, 27 octobre 2019)

Le 2 novembre, le travail reprenait après l'abandon de la restructuration par la direction, l'embauche de 30 salariés et la promesse qu'aucune sanction contre les grévistes ne serait prise. À la suite, les travailleurs des technicentres du Landy (Seine saint Denis) et de Vénissieux (Rhône) ont fait grève, arrachant aussi des primes et des embauches. Le nouveau patron de la SNCF en appelle aux chefs syndicaux.

Dans les deux mouvements récents, les organisations syndicales semblent avoir été débordées par la base. Je ne peux pas piloter une entreprise de 150 000 salariés, en direct avec chacune et chacun d'entre eux. J'ai besoin de travailler avec des syndicats représentatifs et de canaliser le dialogue social avec eux. (Jean-Pierre Farandou, Journal du dimanche, 3 novembre 2019)

L'aveu est de taille. Le grève du technicentre de Châtillon est un exemple pour tous les travailleurs. Il faut rompre avec la concertation et la collaboration de classe pour s'auto-organiser ; c'est-à-dire élire ses délégués, étendre et fédérer la grève par une coordination nationale de délégués élus. Là est l'efficacité.

La révolte des étudiants face à la précarité

De manière spontanée, les étudiants se mobilisent après l'immolation d'un des leurs à Lyon qui venait de perdre sa bourse mensuelle de 450 €. Des AG massives se sont tenues à Toulouse et Lyon. Des rassemblements ont eu lieu devant les Crous le 12 novembre en protestation contre la précarité qui oblige 1 étudiant sur 2 à travailler. Si 37 % des étudiants touchent des bourses, elles ne permettent pas de vivre et sont retirées en cas d'échec aux examens. Pressée par la protestation étudiante, la ministre Vidal a reçu les directions syndicales UNEF, SUD

étudiant, ainsi que la direction de la FAGE (corpo), qui ont accouru pour écouter son mépris de classe.

Frédérique Vidal a annoncé mardi sur RTL la création d'« un numéro d'appel au plus tard d'ici la fin de l'année » pour accompagner les étudiants en difficulté. « Nous venons d'augmenter les aides (...) il faut être dans le pragmatisme et l'efficacité, il y a 15 millions d'euros d'aides non consommées ». (L'Express, 19 novembre 2019)

Pour faire face à la base étudiante, les directions syndicales appellent à une « journée d'action » pour le mardi 26 novembre au lieu de préparer une grève totale des universités pour arracher, en alliance avec la classe ouvrière, une allocation d'études pour tous, la construction de cités universitaires de qualité, etc.

Une attaque contre le droit à la retraite de tous les travailleurs

Pour aider les capitalistes français face au ralentissement de la croissance et à la concurrence étrangère, le gouvernement Macron veut liquider le système de pensions par répartition accordé en 1945 pour empêcher la révolution. Depuis cette date, les coups contre la Sécurité sociale n'ont pas cessé pour réduire les cotisations patronales (un salaire indirect pour le travailleur), augmenter les cotisations salariales (une ponction qui diminue le salaire direct du travailleur), allonger le temps de vie passé au travail (passage de 37,5 à 43 annuités), réduire la pension en la calculant sur 75 % des salaires pris sur 25 ans au lieu des 10 meilleures années, punir les carrières incomplètes des femmes, des chômeurs et des précaires. Devant l'insuffisance du « régime général des travailleurs salariés », les salariés des entreprises d'État avaient préféré garder un « régime spécial » octroyant un départ à la retraite plus rapide (SNCF, EDF-GDF, RATP...).

Macron, une fois élu, s'est tout de suite engagé à casser ces régimes pour n'en avoir plus qu'un, aligné sur un régime détérioré pour les autres travailleurs. Ce régime unique (mais pas pour les policiers, les militaires et les parlementaires) liquiderait les régimes spéciaux des travailleurs et le système général actuel. Depuis des mois, le gouvernement défend un nouveau système par points, comme celui adopté en 1999 pour les retraites complémentaires AGIRC-ARRCO gérées par les « partenaires sociaux » (dont la CFDT, la CGT et FO) ; le système remet dans les mains de l'État la valeur du point qui fluctuera selon le niveau de croissance économique (donc soumis à la merci des crises capitalistes), l'espérance de vie de la génération partant en retraite, plus celle-ci grandit, plus la valeur du point baisserait, etc. avec pour conséquence une baisse de 30 % du taux de remplacement en vingt ans.

Pourtant, pendant 18 mois, jusqu'en mai 2019, les chefs des confédérations syndicales (CFDT, CGT, FO, Soli-

daires, CFTC, CFE-CGC, UNSA, FSU) se sont rendus docilement aux convocations du gouvernement Macron-Philippe et ont fait des « propositions » à son représentant, le « haut-commissaire » Delevoye qui a déclaré acté le principe du système universel à points.

Ces mêmes appareils participent depuis l'an 2000 au Conseil d'orientation des retraites qui propose d'équilibrer financièrement le système. Selon le dernier rapport, commandé le 19 septembre par le gouvernement, il faudrait, pour éviter un déficit financier de cette branche de la Sécu, soit le recul de l'âge minimal de départ « *après 62 ans selon les générations* », soit l'augmentation de la durée de cotisations passant de « *42 à 44,7 annuités en 2025* » soit la création d'un « *âge du taux plein autour de 63,5 ans* », c'est-à-dire un âge pivot avant lequel la pension serait amputée.

Pour le retrait du projet Delevoye-Philippe-Macron

Ces dernières semaines, tous les dirigeants syndicaux se sont rendus aux réunions de Philippe et Delevoye. Fin septembre, les directions syndicales de la RATP s'y sont soumises. Les 31 octobre et le 21 novembre, les chefs syndicaux de l'UNSA-ferroviaire et de la CFDT-cheminots bavardaient avec Delevoye encore. Les 23 octobre et 7 novembre, tous les représentants des travailleurs de l'enseignement écoutaient Delevoye puis Blanquer lier l'augmentation du temps de travail à une meilleure retraite. Les 25 et 26 novembre, Philippe les recevra pour la 22^e fois.

À une semaine de la grève du 5 décembre, Philippe Martinez réfute les accusations selon lesquelles la CGT ne serait pas disponible pour discuter. C'est pour-quoi, invité du Grand Jury RTL-LCI-Le Figaro, le secrétaire général du syndicat annonce dimanche 24 novembre qu'il se rendra à Matignon mardi à 9 h 30. Pendant cette réunion, il sera question de discuter de la réforme des retraites et « d'autres sujets », a-t-il précisé. (RTL, 24 novembre 2019)

C'est aider le gouvernement qui fait passer les travailleurs qui bénéficient de ce qui reste des régimes spéciaux pour des privilégiés, qui insinue déjà que la violence des manifestants sera de notre fait. En vérité, la violence est celle de l'État dont la police et la gendarmerie ont fait des milliers de blessés chez les gilets jaunes (dont des dizaines d'estropiés à vie) et celle de la justice qui a condamné plus de 1 000 manifestants.

Face au mécontentement des travailleurs qui, eux, comprennent qu'ils ont beaucoup à perdre ainsi que leurs enfants, les chefs syndicaux ont décrété de nombreuses « journées d'action » depuis septembre (RATP le 13 septembre, transport aérien le 16 septembre, EDF le 21 septembre, interprofessionnelle le 24 septembre, santé le 14 novembre...) alors qu'elles ont conduit aux défaites en 2003 (retraites), 2010 (retraites), 2016 (loi El Khomri), 2018 (SNCF). Ils ont aussi appelé en octobre à une « journée d'action » interprofessionnelle le 5 décembre.

Les organisations syndicales et de jeunesse (CGT, FO, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNL, UNEF) appellent l'ensemble des salarié-es du secteur privé comme du secteur public, des retraité-es, des privé-es d'emploi, des jeunes, à une 1^{re} journée de grève interprofessionnelle le jeudi 5 décembre 2019. (Communiqué, 16 octobre 2019)

À cause de la combativité à la RATP, les directions syndicales y appellent à une grève illimitée le 5 décembre. Ailleurs, elles ont décrété que les grévistes pouvaient « reconduire » la grève, c'est-à-dire choisir, chacun de son côté, de la poursuivre ou pas.

Les directions syndicales n'appellent pas aujourd'hui au retrait pur et simple du projet du gouvernement pour les mêmes raisons qu'elles continuent, après deux ans de collusion, de le discuter. Elles sont plus attachées au capitalisme français qu'à la cause du prolétariat. Les partis « réformistes » (PS, PCF, LFI...) les appuient parce qu'ils partagent complètement leur point de vue, comme ils le prouvent quand ils sont au gouvernement. Les organisations centristes (LO, NPA, POID...) n'exigent pas la rupture des négociations et soutiennent les « journées d'action » car elles n'osent pas combattre les bureaucraties syndicales et s'y incorporent de plus en plus.

Le 5 décembre marquera le début du mouvement de grève reconductible. (NPA, 25 novembre 2019)

Tout ne se jouera pas en une seule journée. Mais il faut un début à tout. C'est la réussite de cette journée qui donnera l'élan nécessaire à ceux qui se posent le problème de poursuivre la grève. (LO, 25 novembre 2019)

Comme les cheminots du technicentre de Châtillon, les travailleurs doivent imposer leurs revendications. Si SUD-Rail et la CGT-Cheminots ont raison de rompre la concertation contre les retraites à la SNCF, c'est nécessaire pour tous les syndicats et pour l'ensemble des travailleurs.

Dans les syndicats, dans les assemblées générales, il faut imposer la rupture avec le gouvernement et préparer la grève générale jusqu'au retrait du projet.

Boycott des concertations avec le gouvernement ! Dirigeants syndicaux, sortez du Conseil d'orientation des retraites !

Retrait du plan Macron-Philippe-Buzyn-Delevoye !

Augmentation des cotisations patronales ! Suppression des cotisations des salariés ! Abrogation des mesures antérieures contre les retraites !

Élection de délégués pour constituer une coordination nationale de la lutte ! Autodéfense des manifestations !

29 novembre 2019

Retraites : pour le capital, les travailleurs vivent trop vieux

Le 5 décembre, l'intersyndicale (CGT, FO, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNL, UNEF) appelle « à une 1^{re} journée de grève interprofessionnelle ». Pendant ce temps, toutes les confédérations négocient l'attaque du gouvernement, reproduisant le dispositif de défaite de 1993, 1995, 2003, 2010, 2014... Malgré les insuffisances résultant du maintien du capitalisme en 1945 et sa détérioration depuis 1993, les directions syndicales vantent la situation actuelle : « un renforcement, une amélioration du système actuel de retraites solidaire et intergénérationnel » (*Appel de l'intersyndicale*, 16 octobre).

La fable du « modèle français »

Dans le mode de production capitaliste, le salaire (le prix de la force de travail), doit permettre la reconstitution de la capacité productive de l'exploité(e). Tout travailleur incapable de se faire employer (chômage, maladie, handicap, âge, maternité...) n'a en soi aucune raison d'être entretenu. Sa survie relève de la solidarité familiale ou de la charité, sauf s'il est pris en charge pour des raisons politiques, soit directement par l'État (logique d'assistance du système « beveridgien » de la Scandinavie), soit par les assurances imposées par l'État (logique d'assurance du système « bismarckien » inventé en Allemagne).

Toute dépense étatique n'est pas progressiste. La plupart sert à financer l'État bourgeois lui-même de plus en plus hypertrophié (en particulier son appareil répressif et militaire : armées, polices, tribunaux, prisons...) ; d'autres vont directement dans les poches des capitalistes (subventions...).

La protection sociale instaurée en 1945 n'a rien d'original, elle est calquée sans le dire sur l'Allemagne. La Sécu est « bismarckienne » : assurance obligatoire, cotisations proportionnelles au salaire brut, prestations généralement proportionnelles aux salaires bruts. Seuls le remboursement des soins et les allocations familiales réduisent les inégalités.

La protection de la Sécu reste insuffisante dès sa fondation. Rien n'est prévu en 1945 pour les travailleurs privés d'emploi. La santé n'est pas gratuite malgré les pro-

messes creuses dont le Conseil national de la résistance (gaullistes, autres partis bourgeois et sociaux-chauvins du PS+PCF) était prolix en 1943. La gratuité est garantie en Grande-Bretagne au même moment (médecins fonctionnarisés, NHS financé par l'impôt).

En France, en 1945, les médecins restent une profession libérale, la branche « maladie » institue d'emblée un « ticket modérateur », les remboursements de dentiste et d'optique sont dérisoires... En ce qui concerne la branche « vieillesse » de la Sécu, certains travailleurs préfèrent garder des « régimes spéciaux » plus avantageux, en particulier pour leur retraite. Mais les précaires de ces entreprises publiques (« chabanis » de la SNCF, par exemple) ne bénéficient pas des mêmes avantages, ni les travailleurs des entreprises sous-traitantes d'EDF... La pension des salariés est d'ailleurs si faible que cela justifie l'adjonction ultérieure de deux régimes de retraite complémentaire.

Le « modèle français » est injuste : il prélève aussi sur les salaires bruts au lieu d'être intégralement payé par les employeurs, les cadres versent une partie moindre de leur salaire brut grâce à un système de plafond, ils touchent plus longtemps car ils vivent plus longtemps, les femmes sont pénalisées quand elles suspendent leur carrière pour élever des enfants, comme le sont les victimes du chômage.

Le « modèle français » est basé sur la collaboration de classes. Les « partenaires sociaux » (3 organisations patronales et 5 confédérations syndicales) cogèrent les trois branches de la Sécu ainsi que les régimes ultérieurs de retraite complémentaire et de l'assurance chômage. En fait, c'est l'État bourgeois qui tranche en dernier lieu, comme le prouve le décret le gouvernement Macron-Philippe du 26 juillet 2019 qui modifie l'assurance-chômage. Les salariés paient pour les retraites des travailleurs indépendants, grâce à des transferts opérés en coulisse par l'État. Ainsi, en 2012, il y a eu un transfert de plus de 4 milliards d'euros du régime des salariés vers le régime des indépendants (les études sur ces « compensations » ont été effacées du site du Conseil d'orientation des retraites).

Recettes fiscales et agrégation de recettes fiscales principalement à la charge des travailleurs en France en 2017

	1990			2017			1990-2017		
	milliards €	%	% du PIB	milliards €	%	% du PIB	milliards €	%	% du PIB
Recettes fiscales totales	433,771	100,0	41,2	1066,035	100,0	46,2	632,264	100	46,2
dont :									
CSG, FSV, CRDS	0	0,0	0,0	115,427	10,8	5,0	115,427	18,3	8,4
cotisations sociales à la charge des salariés	57,347	13,2	5,4	100,9	9,5	4,4	43,553	6,9	3,2
Impôts sur les biens et services	123,235	28,4	11,7	260,521	24,4	11,3	137,286	21,7	10,0
dont TVA et taxe sur les produits pétroliers	97,448	22,5	9,2	192,429	18,1	8,3	94,981	15,0	6,9
Total	180,582	41,6	17,1	476,848	44,7	20,7	296,266	46,9	21,7

source OCDE

Ce tableau montre la place importante (presque la moitié) des recettes les plus injustes pour les travailleurs car proportionnelles ou dégressives en fonction du revenu.

On doit à Jospin, en 2000, la création du Conseil d'orientation des retraites, où siègent les chefs syndicaux (2 CGT, 2 CFDT, 2 FO, 1 CTFC, 1 UNSA, 1 FSU) contre grasse rétribution. Chaque attaque contre les retraites des salariés a été préparée par un rapport du COR. Le dernier a été commandé par le gouvernement le 19 septembre.

Il annonce un déficit de 17,2 milliards d'euros d'ici 2025. Pour y faire face, le COR conseille d'allonger la durée de cotisation, de reporter l'âge de départ ou de créer un âge pivot minimum pour toucher la retraite pleine.

Afin de répondre à la demande du Premier Ministre, ce rapport présente... un large éventail de scénarios de réforme qui permettraient d'équilibrer le système de retraite en 2025 en jouant sur ces trois leviers. Ces mesures recouvrent : une hausse de cotisations ; une sous-indexation des pensions liquidées et plusieurs mesures dites « d'âge » visant à décaler l'âge effectif moyen de départ à la retraite des assurés. (COR, Rapport, 21 novembre 2019, p. 10)

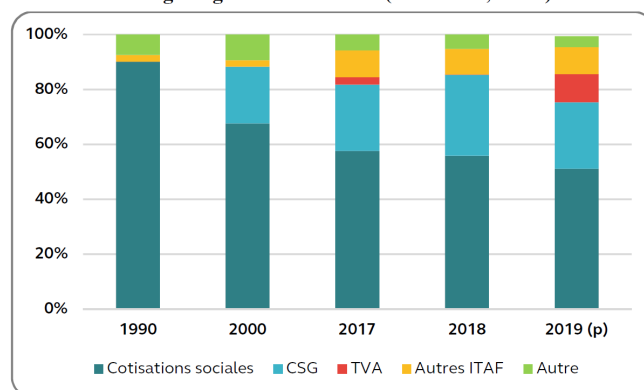
Le démantèlement progressif de la protection sociale

Avec le retour de la crise économique en 1973-1974 et la montée du chômage de masse, la protection sociale française obéit de plus en plus à une logique d'assistance (invention du RSA par exemple), entraînant de nouveaux prélèvements supportés essentiellement par les travailleurs (la CSG en particulier). Les cotisations sociales ne représentent plus que 64 % du financement de la sécurité sociale.

Pour redresser le taux de profit, les États, dans le monde entier, ont entrepris, au début des années 1980, de diminuer les prestations sociales et, parallèlement, de limiter les impôts acquittés par le capital. Il en est résulté la montée des inégalités sociales. En France, 24,4 % des « prélèvements obligatoires » (impôts + cotisations sociales) sont issus des taxes sur la consommation (TVA, TICPE...), soit les prélèvements plus dégressifs et donc les plus injustes (la TVA, à elle seule, a rapporté plus de 200 milliards d'euros en 2018).

Depuis 1993, le droit à la retraite des salariés a été fortement dégradé par les gouvernements successifs : Balladur en 1993, Chirac-Juppé en 1995, Chirac-Fillon en 2003, Sarkozy-Fillon en 2010 et Hollande-Ayrault en 2014. D'abord en allongeant la durée du travail avec un recul de l'âge de départ de 60 à 62 ans, une augmentation de la durée de cotisation de 37,5 à 42,5 ans. Puis en diminuant les pensions en prenant en compte les 25 meilleures années au lieu de 10 dans le privé et en les désindexant des salaires des actifs. Enfin, en faisant peser davantage le financement sur le travail avec l'instauration de la CSG en 1993 par le gouvernement Mitterrand-Rocard. La CSG, rapportait en

Graphique : évolution de la composition des recettes du régime général et du FSV (1990-2019, en %)



Source : Cour des comptes, d'après les données des rapports de la CCSS de juin 1991, septembre 2001 et septembre 2019, et du PLFSS 2020.

2017 115 milliards d'euros contre 5 milliards pour l'ex-ISF.

Toutes ces mesures ont été justifiées par un « déficit » issu d'une baisse des recettes par exonération de charges obligeant à une baisse des dépenses.

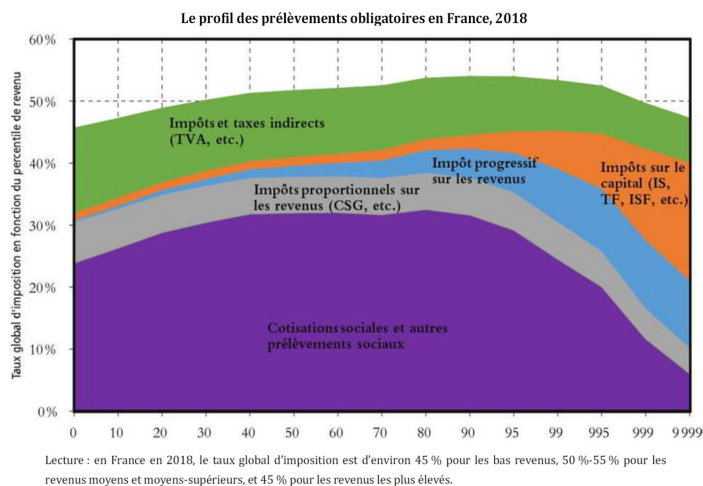
Au total, l'apparition du besoin de financement du système de retraite sur la période de projection résulterait davantage d'une réallocation des ressources au sein des administrations publiques au détriment de l'assurance vieillesse qu'à une hausse des dépenses du système qui restent stables en regard du PIB. (COR, Rapport, 21 novembre 2019, p. 10)

L'argument du vieillissement de la population pour remettre en cause le droit à la retraite est crapuleux. La population active et la productivité n'ont cessé de croître depuis 1945. Par exemple, depuis 1990, la productivité du travail a augmenté de 43 %, ce qui permettrait de financer sans problème les soins des travailleurs, l'enseignement de leurs enfants et la vie des ceux qui sont retraités.

Le déficit est avant tout causé par le chômage et par l'État qui allège les cotisations et les impôts des patrons pour leur permettre d'augmenter leur taux de profit. Les cotisations sociales patronales font l'objet répété d'exonérations, depuis celles accordées en accompagnement de la mise en place des lois Jospin-Aubry de flexibilisation du temps du travail, jusqu'à la pérennisation du crédit impôt compétitivité emploi (CICE).

Au total, alors même que la productivité du travail permettrait de réduire le temps de travail, les producteurs travaillent autant pour gagner moins et en étant plus ponctionnés par l'État.

Le système français de prélèvements est globalement neutre sur le partage des richesses [voir Camille Landais, Thomas Piketty et Emmanuel Saez, *Pour une révolution fiscale*, 2011 ; Thomas Piketty, *Capital et idéologie*, 2019]. Le 1 % de la population le plus riche (les capitalistes) est soumis au même taux de prélèvement (un peu plus de 45 % de leurs revenus)



source : Piketty, *Capital et idéologie*, Seuil, 2019, p. 475

que les 20 % les plus pauvres (chômeurs, temps partiel subi, travailleurs peu qualifiés, sans papiers, etc.). Autrement dit, 80 % de la population (la plupart des prolétaires + les travailleurs indépendants + les cadres) payent plus en proportion que le 1 % les plus riches. Mieux, le 0,1 % le plus riche (les grands capitalistes) versent une proportion moindre de leurs revenus que les 10 % les plus pauvres. Cela, sans parler des fraudes...

Le projet Macron de restriction du droit à la retraite

Les attaques contre le droit à la retraite des salariés sont une manière efficace d'augmenter le degré d'exploitation du prolétariat. Seul le travail est créateur de valeur. La richesse produite se partage fondamentalement entre le travail et le capital, entre salaire direct, pensions, indemnités chômage d'une part et profit, intérêts, loyers d'autre part. La diminution de la part des richesses revenant à la partie du prolétariat qui ne travaille plus permet, de manière structurelle, d'augmenter le taux de profit, le rapport entre les revenus du capital et la valeur du capital avancé. Les cadres supérieurs touchent des revenus qui leur permettent de s'assurer une retraite par capitalisation, sauf effondrement boursier.

À chaque attaque contre le droit à la retraite, le dispositif est le même : rapport alarmant du COR, reconnaissance par les directions syndicales d'un « problème de financement », participation à l'élaboration de « la solution » gouvernementale, émiettement et essoufflement du prolétariat par les journées d'action, les pétitions aux parlementaires de partis bourgeois, les grèves reconductibles dispersées. Ces exutoires sont dressés par les bureaucraties syndicales et leurs adjoints politiques contre la grève générale capable d'empêcher l'attaque, d'obtenir le retrait.

Le gouvernement Macron-Philippe entend instaurer un système par points qui réduira le droit à la retraite. Actuellement, les pensions sont calculées de façon à représenter une fraction des anciens salaires. Le système par points transforme les cotisations sociales en droits à

percevoir des pensions dont le gouvernement entend plafonner le total à 14 % du PIB (alors qu'elles représentaient déjà, en 2017, 13,8 % du PIB). Les cotisations donneraient droit à des points dont la valeur serait définie en fonction de l'évolution du PIB et de la démographie. Ainsi, le montant des pensions ne sera plus une fraction définie à l'avance du salaire antérieur. Il fluctuera selon les décisions des gouvernements.

Ce système par points est déjà instauré pour les « retraites complémentaires » de l'Agirc-Arrco gérées par les « partenaires sociaux ». La conséquence est que le taux de remplacement des retraites complémentaires a diminué de 30 % en 20 ans. La faiblesse des pensions renforcera la retraite par capitalisation, c'est-à-dire des systèmes d'épargne et de placement gérés par les compagnies d'assurance et les banques.

La « clause du grand père » (épargner les travailleurs en place et frapper uniquement les jeunes générations) est un leurre. Elle crée volontairement une incertitude sur la date d'application de la réforme et les catégories concernées, pour éviter une mobilisation générale exigeant le retrait du projet réactionnaire. Il est évident que les futurs gouvernements n'attendront pas la fin de la vie active des nouveaux salariés pour rendre la réforme effective d'une manière ou d'une autre (voir l'augmentation de la CSG acquittée par les retraités sous Macron ou l'exemple italien). Une fois la loi actée, la date d'application ne tarderait pas à avancer. L'enjeu pour la classe ouvrière, c'est d'infliger une défaite au gouvernement, en empêchant la loi contre les retraites de voir le jour. Pour cela, il faut imposer la grève générale jusqu'au retrait de la réforme, contre les manoeuvres du gouvernement, contre la négociation continue du projet gouvernemental par tous les dirigeants syndicaux qui se gardent bien d'en exiger le retrait.

Retrait du plan Macron-Philippe-Buzyn-Delevoye ! Boycott des concertations ! Dirigeants syndicaux, sortez du Conseil d'orientation des retraites !

Augmentation des cotisations patronales ! Suppression des cotisations des salariés !

Abrogation des lois antérieures contre les retraites ! Retour aux 37,5 années de cotisation et à 60 ans d'âge de la retraite ! Calcul du montant de la pension sur les 6 meilleurs mois pour tous ! Maintien des compensations pour les femmes et les travaux pénibles ! Taux de remplacement à 75 % (sauf pour les PDG qui touchent déjà des « retraites chapeau ») ! Pas de pension au-dessous du Smic !

Sur cette base et sur cette base seulement, intégration des régimes de retraite complémentaires au régime général ! Une seule caisse pour les salariés et uniquement les salariés, gérée par leurs seuls représentants !

21 novembre 2019

Le gouvernement appelle à la délation

En décidant le 18 septembre de placer l'immigration au cœur de son discours, Macron tente de camoufler la question sociale soulevée l'an dernier par le mouvement des gilets jaunes et aujourd'hui par son offensive contre les retraites, tout en encourageant la parole raciste.

Il essaie aussi de légitimer les restrictions aux libertés dans toute la société sous le prétexte qu'un membre de la police politique s'est retourné le 3 octobre contre certains de ses collègues : « *Une société de vigilance voilà ce qu'il nous revient de bâtir* » (Macron, 19 octobre). Parce qu'on s'entretue à la direction du renseignement de la Préfecture de police, l'État décrète que chacune, chacun doit surveiller et dénoncer ses collègues, ses élèves, ses voisins, sa famille...

Les travailleurs de l'enseignement supérieur et de la recherche ont récemment reçu de la part de leur ministère de tutelle un document de deux pages les invitant à « *prévenir la radicalisation* ». Il appelle à « *la vigilance de tous les personnels* » et invite au « *signalement* » de toute personne radicalisée, c'est-à-dire qui « *conteste l'ordre institué en adoptant une forme extrême d'action... liée à une idéologie qui peut être politique, sociale ou religieuse* ».

Cela peut s'appliquer à toute personne ou toute organisation s'en prenant au pouvoir d'État garant de la domination capitaliste, ou tout simplement à des personnes se protégeant contre les violences policières. La police est récompensée des honneurs de la république bourgeoise lorsqu'elle éborgne des manifestants, lorsqu'elle fait amputer des mains, lorsqu'elle provoque des traumatismes crâniens... En revanche des militants cherchant à se défendre contre de telles violences sont susceptibles d'être accusés de « radicalisation ».

Pour le gouvernement, elle caractérise se reconnaît par le cumul de trois conditions : « *une évolution du comportement et une transformation progressive de la personne ; une adhésion à une idéologie extrémiste pouvant prendre différentes formes ; l'adoption de la violence comme principal mode d'action* ». Une personne adoptant une attitude de plus en plus défiante à l'égard des forces de répression, devenant partisan de la lutte révolutionnaire contre le capitalisme, appelant à l'armement des travailleurs, remplit ces trois conditions et peut donc être accusée de radicalisation. En effet, les communistes revendiquent d'être radicaux : « *Être radical, c'est prendre les choses par la racine* » (Marx, 1843).



Le sommet de l'État suggère de « *repérer les signes de radicalisation* », avec l'instauration d'un climat de suspicion. Il s'agit pour les universitaires de devenir complices d'une politique de stigmatisation, en dénonçant tout « *changement soudain de comportement... rejet de l'autorité... contestation de contenus d'enseignement... discours contraire aux valeurs de la République...* ». Un « fonctionnaire de sécurité-défense » est désigné au sein du personnel de chaque université comme organisateur des basses œuvres du gouvernement.

Toutes les organisations de jeunesse, toutes les organisations ouvrières doivent dénoncer cette pratique comme un viol des libertés démocratiques, comme une tentative de soumettre les enseignants-chercheurs et de limiter la liberté d'opinion et d'expression.

18 octobre 2019

Université rouge organisée par l'ARTP
Capitalisme et environnement
dimanche 15 mars 10 h 30
AGECA
177 rue de Charonne Paris 11

un point de vue marxiste sur l'actualité
groupemarxiste.info
pour combattre avec les communistes
groupe.marxiste.inter@gmail.com

Macron et Blanquer s'acharnent contre l'enseignement public

Depuis mai 2017, les lois contre le droit aux études et les travailleurs du secteur s'accumulent : sélection à l'entrée à l'université (Parcoursup), réduction de l'enseignement dans les lycées, dévalorisation du baccalauréat, suppressions de postes d'enseignants dans les collèges et lycées, injonctions « pédagogiques », sanctions administratives...

Le ministre Blanquer impose le nationalisme avec l'affichage obligatoire des drapeaux français et européen et des paroles de *La Marseillaise*. D'un côté, il s'en prend, au nom de la laïcité, aux mères d'élèves musulmanes ; de l'autre, il fait appliquer sa loi dite « *de l'école de la confiance* » qui ajoute à toutes les subventions versées à l'Église catholique le financement public de classes maternelles « privées ». L'ancien directeur de cabinet du gouvernement Sarkozy a pris aussi des mesures contre l'enseignement professionnel, l'éducation prioritaire, le statut des enseignants du public et il participe à l'instauration du projet de retraites à points.

Le récent suicide d'une directrice d'école de Seine Saint-Denis et l'immolation le 8 novembre d'un étudiant précaire de Lyon sont les terribles conséquences des mesures engagées par Macron. Les attaques consistent systématiquement à mettre au pas la jeunesse, à l'orienter vers les besoins des capitalistes et à détruire les acquis sociaux des travailleurs de l'enseignement public.

La loi contre la fonction publique

Le 6 août, la loi dite de « *transformation de la fonction publique* » a été promulguée. Issue de 18 mois de concertations et discussions avec toutes les directions syndicales (FSU, CGT, FO, Solidaires, CFDT, UNSA...) elle instaure la régression vers le statut du privé, calquée sur les ordonnances de Macron en septembre 2017 modifiant le droit du travail.

Cette collaboration de classe permanente permet au ministre Darmanin de publier un guide de liquidation du statut de fonctionnaire qui décline les coups portés aux acquis du statut de la fonction publique. La loi permettra d'« *harmoniser le temps de travail avec celui du privé (1607 heures/an)* », le « *recours aux contrats sur les emplois permanents de toutes catégories, et en créant le contrat de projet pour les besoins ponctuels* », la « *négociation des conditions d'exercice des services publics locaux en cas de grève, afin de permettre aux autorités territoriales d'assurer la continuité de certains services* », de contourner les concours nationaux actuels par des « *concours nationaux à affectation locale pour permettre aux candidats de choisir leur territoire d'affectation* », de « *valoriser le mérite individuel et collectif de chaque agent* », de créer « *un dispositif de rupture conventionnelle pour les agents en CDI et, à titre expérimental, pour les fonctionnaires* », de verser « *dans*

le cadre des plans de départs volontaires, une indemnité de départ volontaire aux agents », d'imposer un « *entretien professionnel en lieu et place de la notation pour les agents de la fonction publique hospitalière* », de supprimer « *les obstacles juridiques et financiers au développement de l'apprentissage dans la fonction publique* ».

Tel est le bilan de l'association des directions syndicales à la politique du gouvernement durant 18 mois. Pour prolonger la soumission des organisations syndicales à sa politique, le gouvernement crée une instance unique du « *dialogue social* » en remplacement des CHSCT et des CAP.

Diviser pour mieux régner

Mesure phare du candidat Macron mise en place dès juin 2017, les « CP et CE1 à 12 » sont devenus des « *classes dédoublées* » en réseau d'éducation prioritaire (REP et REP+). Le vocabulaire change car les inspecteurs peuvent monter les effectifs jusqu'à 18 élèves. Pour aboutir à ce que seulement 20 % des classes de CP et CE1 de France soient « dédoublées », l'État gonfle les effectifs jusqu'à 25, voire 30, dans les autres écoles et dans les niveaux supérieurs (du CE2 à la 3^e) des écoles REP et REP+. Rien de tel pour opposer les professeurs entre eux.

En octobre, le ministre s'est félicité des résultats des évaluations nationales de CP et CE1 de début d'année. En réalité, la différence se creuse entre les élèves de l'enseignement prioritaire et les autres.

En un an, selon la DEPP l'écart entre EP et hors EP s'est creusé d'environ 3 % en fluence, en compréhension de phrases comme en écriture de mots et de syllabes. (Roland Goigoux, Mediapart, 5 novembre 2019)

Cette division se renforce avec la prime annuelle REP+ (REP renforcé) de 3 000 €. Elle concerne 41 000 enseignants des 350 réseaux renforcés. Si 2 000 € seront versés à partir de septembre 2019, le dernier tiers sera dépendant du mérite de l'enseignant qui aura « *la possibilité d'un adossement d'une partie de cette indemnité aux progrès des élèves et à l'accomplissement de projet d'école* ». En outre, en sont exclus les enseignants des 704 REP dont la prime stagne à 144,50 € par mois.

En contrepartie, les enseignants doivent multiplier des évaluations. Celles-ci sont parfois réductrices, le critère étant la vitesse d'exécution des élèves pour réaliser des tâches quasi mécaniques. Elles sont accompagnées de « guides » qui caporalisent les professeurs. Ceux qui regimbent sont sanctionnés.

L'inspectrice générale Azema et l'universitaire Mathiot ont remis le rapport qui leur était commandé au ministre le 5 novembre.

Le rapport est une mine d'idées qui va nous permettre de nourrir les échanges à venir, dont ceux avec les syndicats. (Jean-Michel Blanquer, 5 novembre 2019)

Les moyens alloués aujourd'hui aux 704 REP seraient amenés à disparaître ou à être redéployés en milieu rural.

Tout en conservant une éducation prioritaire nationale dédiée aux REP+, la mission préconise de développer désormais à l'échelle académique l'ensemble des autres politiques de priorisation territoriale. (Territoires et réussite, 5 novembre 2019)

La prime REP des enseignants pourrait devenir une prime d'installation pour une classe en milieu rural ou un établissement spécifique.

Le bac « Macron »

L'application à la rentrée 2019 de la « contre-réforme » du nouveau baccalauréat général conduit à l'aggravation de la sélection sociale. Avec la disparition des sections L, ES et S, le parcours du lycéen dépend du choix de 3 options « majeures » parmi 12 en première. Mais un lycée peut n'en proposer que 7. Les lycéens doivent suivre l'option manquante dans un autre lycée, s'ils y tiennent. En réalité, les grands lycées parisiens et de centre-ville offriront un large éventail alors que le choix proposé par les lycées des petites villes de province et des banlieues populaires sera restreint.

Selon une étude de la PEEP auprès de 8 000 parents, 15 % des élèves de première n'ont pas eu le choix de leurs spécialités. (Le Monde, 1^{er} octobre 2019)

En classe terminale, les lycéens garderont 2 options majeures. 60 % du bac se joueront sur 5 épreuves finales : français en première, oral pour les 2 options et la philosophie en terminale. Les 40 % restant seront obtenus par contrôle continu au cours d'épreuves regroupées par lycée. Autant dire qu'un bac « Macron » d'un lycée renommé sera encore mieux sélectionné par les filières post-bac via Parcoursup. Les heures d'enseignement hebdomadaires par lycéen sont réduites en seconde de 28,5 h à 26,5 (hors options), ce qui permet au budget de l'Éducation nationale de prévoir de supprimer 440 postes en 2020. À cela s'ajoute la mise en concurrence des professeurs pour avoir des élèves dans leur matière.

Les bacs professionnels et technologiques ne sont pas épargnés pour autant, avec 685 postes d'enseignants en moins au budget 2020, à cause d'une professionnalisation accrue dès la seconde avec le choix



4 juin, Blanquer et Geoffroy Roux de Bézieux (Medef)

obligatoire d'une « famille de métiers » et de la diminution des heures d'enseignement général. Y sont substitués des stages et des validations professionnelles qui rendront encore plus difficile la poursuite d'études. Les LP peuvent désormais abriter des CFA patronaux.

Ce dispositif de privatisation de l'enseignement professionnel découle de la convention du 4 juin 2019 signée entre le Medef et le ministère de l'Éducation, un « plan d'action national et académique pour resserrer les liens entre les jeunes et le monde de l'entreprise ».

La loi Blanquer

L'augmentation de salaire dont parle souvent Blanquer, de 300 € brut sur l'année 2020 n'a rien à voir avec ce gouvernement. C'est une augmentation en moyenne, décidée en 2016, que Macron avait gelée !

Promulguée le 28 juillet, la loi dite « pour une école de la confiance » porte de nouveaux coups contre le statut des enseignants, la laïcité, la formation des futurs enseignants. Lors de sa conférence de presse de rentrée du 27 août, Blanquer a décliné les mesures qui en découlent

Il offre à « l'enseignement privé » un financement supplémentaire de ses écoles maternelles, chrétiennes variante catholique dans l'écrasante majorité. Et, à l'école maternelle publique, les directives du 29 mai imposent la préparation du CP, de multiples évaluations. Le ministre impose la « conscience syllabique » dès la petite section, et explique doctement aux professeurs des écoles ce qu'ils doivent dire, par exemple : « *ce n'est pas chaud, c'est froid* », ce qui montre sa haute conception de l'intelligence enfantine... et des capacités pédagogiques des enseignants.

Extension chère à Macron du management d'entreprise, un Conseil de l'évaluation de l'école est créé, des évaluations sur chaque établissement seront rendues publiques.

La formation des enseignants passera par des Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPE). Ils seront dirigés directement par le ministère. La flexibilité fera partie de l'apprentissage du métier avec des « contrats » de 12 mois pour 8 heures

hebdomadaires dès la deuxième année de licence jusqu'en master 1 (693 € en L2, 893 € en L3, 980 € en M1) pour « *prendre en charge la classe* ».

Un décret du 8 novembre entérine la fusion des académies de Caen et de Rouen, ce qui augmente le risque d'être nommé loin de son domicile.

Le décret du 6 septembre impose, pour 20 € brut de l'heure, des « *actions de formation cinq jours lors des périodes de vacance de classes* ».

Loin de condamner le gouvernement, les responsables syndicaux collaborent avec le ministère :

« Il y a une ouverture du dialogue très claire sur la question des salaires » (SNUIPP-FSU)... « un changement dans le discours » (SGEN-CFDT)... « on se sent entendus (SE-UNSA)... « il y a des efforts dans la manière (SNES-FSU). (Le Monde, 29 août 2019)

Les directions syndicales (FSU, SE-UNSA, SGEN-CFDT, CGT, FO...) se sont engagées à participer aux « comités de suivi des réformes ». Face à un patron qui casse le statut des fonctionnaires, qui caporalise les enseignants, toute organisation qui prétend défendre les travailleurs doit rompre avec Macron et Blanquer, quitter toutes les instances d'application de sa politique.

L'attaque contre la retraite des enseignants

L'attaque contre les pensions de retraites menée par Macron est une menace pour tous les travailleurs. Ceux de l'Éducation nationale seraient particulièrement perdants.

Pas seulement parce que leurs salaires sont faibles en regard de leur qualification et qu'ils perdraient beaucoup à la suppression du calcul de la pension sur les 6 meilleurs mois. Un bouleversement du statut, comprenant l'annualisation du temps de travail, est aussi visé.

Le pacte social implicite que l'on fait depuis des décennies, c'est de dire « on ne vous paye pas très bien, votre carrière est assez plate mais vous avez des vacances et vous partez à la retraite avec un système mieux calculé que beaucoup d'autres... ». Ce pacte ne correspond plus à la réalité. Le passage au nouveau système (de retraite) pour le corps enseignant ne peut aller qu'avec une transformation de la carrière. Il faudra repenser la carrière dans toutes ses composantes. (...) Comme on paye mieux on change le temps de travail... On regarde les vacances. Et on valorise la carrière de directeur. On intègre qu'à des moments de la carrière, on ne soit plus devant élèves. (Emmanuel Macron, 3 octobre 2019)

Dès le 8 octobre, Blanquer a relancé une série de réunions avec les organisations syndicales de l'enseignement.

L'UNSA Éducation ne s'oppose pas par principe à la mise en place du système universel de retraites. (UNSA-Éducation, 12 novembre 2019)

On est sortis de la réunion plus inquiets qu'en y entrant, regrette Bernadette Groison, à la tête de la FSU. Le ministre veut regarder les missions des personnels, le temps de travail et parle de personnalisation. (Les Échos, 9 octobre 2019)

SUD éducation s'est rendue à une réunion le mercredi 23 octobre « dans le cadre de la préparation de la réforme des retraites ». (SUD-Éducation, 27 octobre 2019)

Pour combattre cette politique, vaincre le gouvernement, lui faire abandonner son projet de retraites à points, pour arracher l'augmentation de salaires pour tous, pour abroger les lois et décrets de Macron, Vidal et Blanquer, pour obtenir les milliers de postes d'enseignants nécessaires, il est urgent pour les travailleurs de l'éducation, les étudiants et les lycéens de :

- se réunir en assemblées générales,
- exiger la rupture des fédérations de l'enseignement et des confédérations syndicales avec le gouvernement,
- exiger qu'elles se prononcent pour le retrait du projet contre la retraite, pour l'abrogation de toutes les lois contre le droit à l'enseignement et la laïcité,
- exiger qu'elles appellent à la grève générale jusqu'au retrait,
- élire leurs délégués et constituer une coordination nationale qui contrôle le mouvement,
- organiser l'autodéfense des manifestations et des assemblées générales.

20 novembre 2019



Blanquer, Jacob et Le Pen ne sont pas laïques, ils sont islamophobes

L'anticléricalisme bourgeois aboutit à consolider le pouvoir de l'Église catholique, de même que l'antimilitarisme bourgeois, tel qu'il est apparu dans l'affaire Dreyfus, n'a réussi qu'à épurer et affermir l'armée elle-même. (Rosa Luxemburg, 1^{er} janvier 1903, *Le Socialisme en France*, Agone & Smolny, p. 239)

Le gouvernement LREM-MoDem renchérit sur le RN

Macron fraternise avec Sarkozy, tente d'imposer un tête-à-tête avec Le Pen comme celui qui lui a profité en 2017. En fait, le prétendu progressiste vient sur le terrain du RN : mesures contre l'immigration, attaques répétées de membres de son gouvernement contre le voile musulman...

La principale organisation de parents d'élèves, la FCPE, avait imprimé à la rentrée un lot d'affiches, parmi lesquelles figurait une mère d'élèves portant un foulard et déclarant : « *Oui, je vais en sortie scolaire, et alors ?* ». Le ministre de l'Éducation nationale se dit « *choqué* » par l'affiche qui « *flatte le communautarisme* » (Jean-Michel Blanquer, *BFM-TV*, 24 septembre).

Apparemment, le ministre n'a pas lu le vademécum du ministère de l'Éducation qui rappelle que « *l'obligation de neutralité* » ne concerne pas « *l'accompagnement d'une sortie scolaire, à l'extérieur de l'établissement* » (*La Laïcité à l'école*, septembre 2019, p. 97).

Apparemment, Blanquer n'a pas été choqué quand le président de la République a rencontré le chef de l'Église catholique et a accepté le titre de « *chanoine de Latran* ».

Mardi 26 juin, le président de la République Emmanuel Macron s'est rendu au Vatican et a rencontré le pape François le matin avant de se rendre à la basilique de Latran. (*La Croix*, 26 juin 2018)

Certes, le voile est un signe d'oppression des femmes commun à plusieurs religions. Comme tel, il était répandu encore au XX^e siècle dans tout le bassin méditerranéen, y compris au sud de l'hexagone et en Corse. La religion catholique exigeait encore il n'y a pas si longtemps que les femmes sortent avec les cheveux couverts. Le salafisme a répandu dans le monde entier le niqab et la burqa, autrefois très minoritaires chez les musulmans. Mais le voile est parfois l'expression d'un défi des couches populaires les plus dominées et méprisées de la société française.

La misère religieuse est tout à la fois l'expression de la misère réelle et la protestation contre la misère réelle... Elle est l'opium du peuple. (Karl Marx, *Critique de la philosophie du droit de Hegel*, 1843, dans Marx & Engels, *Sur la religion*, ES, p. 42)

De la même façon, les Noirs aux États-Unis ont été nombreux à se réfugier dans les églises chrétiennes, comme pre-

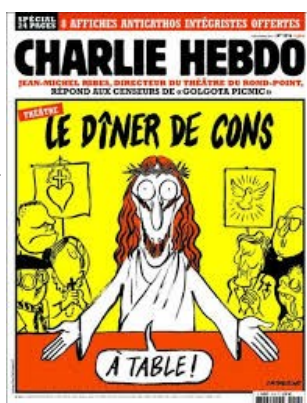
mière forme de réaction à l'oppression et de la ségrégation raciale.

Qui pourrait être assez naïf/ve pour confier la libération des filles à ceux qui précarisent une partie du prolétariat et qui l'enferment dans de véritables ghettos, à ceux qui financent à tour de bras l'Église catholique, une institution qui, comme les clergés musulmans, bouddhistes, hindous ou israélites, a durant des siècles censuré la science et l'art, a justifié l'esclavagisme et le servage, a entretenu l'infériorité sociale et juridique des femmes, condamne toujours la contraception et l'avortement ?

L'Église catholique empoche chaque année 20 milliards d'euros

Blanquer voit la paille dans l'oeil de la FCPE, mais pas la poutre dans celui de l'État français.

La loi Debré de 1959 organise le financement public des écoles privées sous contrat d'association avec



l'État. 97 % des établissements privés ont contracté depuis pour profiter de la manne : paiement de leurs enseignants et de leur formation sur le budget de l'Éducation nationale, paiement de l'ensemble de leurs frais pédagogiques et de fonctionnement (entretien, chauffage, électricité, mobilier...) par les collectivités territoriales et dans certains cas participation aux investissements immobiliers. Il en coûte 7,081 milliards d'euros au budget éducation pour 2013 auxquels il faut ajouter 558 millions au budget de l'agriculture.

Il en coûte fort cher aussi aux communes pour les écoles privées, aux départements pour les collèges, aux régions pour les lycées tandis que 500 communes sont encore sans école publique. (Émancipation, mars 2013)

Il faut ajouter, à la manne de 8 milliards du budget 2019 de l'Éducation nationale, plus de 11,5 milliards de subventions d'autres ministères et des collectivités locales, les mesures de défiscalisation des dons à l'enseignement confessionnel (majoritairement catholique, minoritairement protestant et israélite), soit au total 20 milliards d'euros par an. Sans compter le financement par l'État des clergés catholique, protestants et israélite en Alsace et en Moselle, au titre du concordat de 1802 entre l'empereur et le pape.

Seule la République des travailleurs, la Commune de Paris de 1871, sépara totalement l'État de la religion. Trois républiques successives n'ont jamais annulé le concordat clérical, y compris quand le PS a été au pouvoir en 1936 ou quand le PCF et le PS y ont participé en 1945. Le PS et le PCF, au gouvernement en 1981 et de

nouveau en 1997, n'ont pas abrogé la loi Debré. En outre, Mitterrand consultait une voyante et s'est fait enterrer en 1993 religieusement, dans le rite catholique.

L'État bourgeois français, y compris avec des premiers ministres PS, le ministre Mélenchon ou des ministres PCF, a toujours entretenu les meilleures relations avec les monarchies absolues et salafistes du Golfe qui répandent l'intégrisme musulman dans le monde entier, y compris en France. Parallèlement, la République a reconnu immédiatement Israël, un État qui repose sur la colonisation de la Palestine qui était peuplée surtout d'Arabes (très majoritairement musulmans, parfois chrétiens).

La colonisation sioniste, le fondamentalisme musulman et la discrimination en Europe des populations d'origine arabe, turque, pakistanaise ou pratiquant la religion musulmane sont les carburants du terrorisme islamiste.

Le RN, défenseur des sectes

Le FN-RN est non seulement complaisant envers le christianisme, mais au service de son aile intégriste. Fondé avec la participation de fanatiques catholiques, non seulement il ne s'oppose pas au concordat de l'Alsace-Moselle ni à la loi Debré, mais il veut étendre les avantages aux sectes qui refusent tout contrôle public pour mieux embrigader les enfants.

Le débat sur l'éducation qui a opposé jeudi soir sur « France 2 » la ministre Najat Vallaud-Belkacem à la présidente du FN a été très éclairant. Celle-ci prône de mettre le paquet sur l'enseignement libre hors contrat, qu'elle entend largement favoriser au détriment de l'école publique. Or de quoi s'agit-il ? En premier lieu de l'enseignement catholique tendance Manif pour tous, qui se porte déjà bien, mais aussi des écoles juives, plus ou moins orthodoxes, ou bien sûr des établissements musulmans, plus ou moins salafistes. (Libération, 10 février 2017)

LR et RN se disputent le premier prix de la discrimination

La loi de 2004, prise sous Chirac, prohibe le port du voile aux élèves de l'enseignement public... tout en protégeant les signes religieux des établissements et des personnels des établissements confessionnels « sous contrat ». La loi de 2010, prise sous Sarkozy, interdit dans l'espace public les voiles qui couvrent le visage mais elle ne visait pas les religieuses catholiques. Cela ne suffit pas à LR et au RN. Au nom de la laïcité, ces deux partis qui défendent le concordat et la loi Debré, veulent étendre les mesures qui visent une seule religion.

Depuis le 19 septembre, le président du conseil régional des Hauts de France réclame l'interdiction des listes « communautaristes ». LR a depuis déposé une proposition de loi au parlement. Par-là, LR ne veut évidemment pas nuire aux candidats qui défendent la minorité capitaliste qui loge, mange, étudie, se soigne, se distraie à l'écart du

reste de la population. Une telle loi ne lui était jamais venue à l'esprit contre Boutin qui exhiba la Bible en 1998 à l'Assemblée nationale ni contre son parti fondamentaliste chrétien (PCD). Boutin fut conseillère officielle du candidat de l'UMP-LR Sarkozy en 2007, puis nommée ministre du gouvernement Fillon de 2007 à 2009.

Le 12 octobre, un élu au conseil régional Bourgogne Franche-Comté et membre du bureau national du RN, Julien Odoul, s'est permis d'exiger qu'une accompagnatrice d'un groupe d'élèves enlève un voile couvrant ses cheveux en arguant d'une loi qui n'existe pas (ou pas encore).

La femme ciblée venait de s'installer dans le public avec son fils et d'autres enfants et adultes, dans le cadre d'une sortie scolaire d'une classe de CM2 sur l'instruction civique... La jeune femme a ensuite été vigoureusement apostrophée, sur le chemin des toilettes, par une élue d'extrême-droite, au point qu'un des membres de la sécurité a dû s'interposer. Elle lui disait : « Vous êtes soumise, vous allez voir, quand les Russes vont arriver, vous allez dégager ! ». (Libération, 13 octobre 2019)

Les sénateurs LR, dignes héritiers du RPF du général De Gaulle et de Michel Debré, ont déposé et voté le 29 octobre une proposition de loi dans ce sens.

Sur ce terrain nauséabond, un ancien candidat du FN passe à l'acte.

Lundi 28 octobre, vers 15 heures, Claude Sinké arrive au volant de sa voiture à proximité de la mosquée de Bayonne. Selon des témoins, il tente d'incendier la porte du lieu de culte et tire ensuite sur deux fidèles, âgés de 74 et 78 ans. (Le Figaro, 28 octobre 2019)

Le combat pour la laïcité est inséparable de la lutte pour la République des travailleurs

Malgré tous ces faits, le PS, la majorité du PCF, une minorité de LFI et le POI ont refusé de manifester contre le racisme et l'islamophobie le 10 novembre.

Néanmoins, protester contre la discrimination d'une religion ne suffit pas. Le mouvement ouvrier doit défendre un programme d'émancipation pour laisser place à la lutte de classe des travailleurs contre la classe capitaliste.

Autodéfense contre le parti xénophobe et fascisant et les groupes fascistes !

Stricte séparation des religions et de l'État ! Aucun délit de blasphème ! Abolition du statut clérical de l'Alsace et de la Moselle !

Aucune subvention aux « écoles privées » ! Aucune incultation religieuse à l'école !

17 novembre 2019

Économie mondiale : vers une nouvelle crise financière et économique

Le capitalisme ne vit que par la succession d'expansions et de crises

Le rythme de croissance de l'économie mondiale pour 2019 devrait être le plus faible depuis la récession en 2008, et des contradictions grandissantes rendent de plus en plus probable la survenance d'une nouvelle crise économique. Les économistes officiels qui conseillent les gouvernements restent profondément divisés entre néo-classiques et keynésiens qui préconisent chacun leurs recettes pour sauver le capitalisme.

Les États bourgeois ont tenté de tirer les leçons de leur histoire. La destruction de capital qui a suivi la crise de 1929 fut le résultat d'une guerre mondiale, à laquelle les bourgeoisies principales ne sont pas prêtes aujourd'hui. La crise a été jugulée en 2009-2010, sans pour autant régler quoi que ce soit de façon durable. Les gouvernements ont jeté aux orties le dogme libéral (« le marché est efficace, l'État perturbe ») et ont secouru leurs sociétés financières et leurs groupes de l'industrie automobile. L'incendie a été éteint par le déversement massif de liquidités par les banques centrales, limitant ainsi la destruction de capital. Les banques centrales des pays impérialistes (États-Unis, Chine, zone euro, Grande-Bretagne...), en baissant les taux directeurs, en prêtant sans limite aux banques, en rachetant leurs titres douteux, ont aussi empêché les faillites bancaires, mais cela n'a aucunement stimulé « l'économie réelle ». En déversant tant de liquidités, elles nourrissent la spéculation sur les actions, les produits financiers dérivés, les matières premières et l'immobilier. La baisse des taux directeurs des banques centrales a non seulement encouragé l'endettement des entreprises, financières ou autres, mais aussi permis aux États d'emprunter auprès des banques à bas coût. Jamais le capitalisme n'a autant vécu à crédit (la dette mondiale représente 300 % du PIB mondial).

Deux grands facteurs tendent à retarder la baisse du taux de profit. Le premier est involontaire, il tient à l'augmentation de la productivité dans les secteurs des biens qui rentrent dans la consommation de la classe ouvrière. L'autre est délibéré, de la part du capitaliste ou de l'État. Durant les années 1980, le partage des revenus s'est modifié en faveur des profits, et si le ratio s'est stabilisé dans les années 1990, cette tendance s'est poursuivie au début des années 2000, ce qui a résulté d'une offensive du capital profitant du chômage pour précariser davantage les travailleurs avec l'aide des gouvernements bourgeois. Depuis 2010, le niveau de salaire réel des pays de l'OCDE (50 % du PIB mondial) a augmenté de 1,2 % par an, alors qu'il augmentait de

2,2 % par an avant 2008. L'emploi informel est de tout temps majoritaire dans les pays dominés, mais il s'étend dans les pays impérialistes. De nombreux travailleurs (chantiers, Uber, Deliveroo...) n'ont pas le statut de salariés tout en étant exploités par le capital et sous-payés.

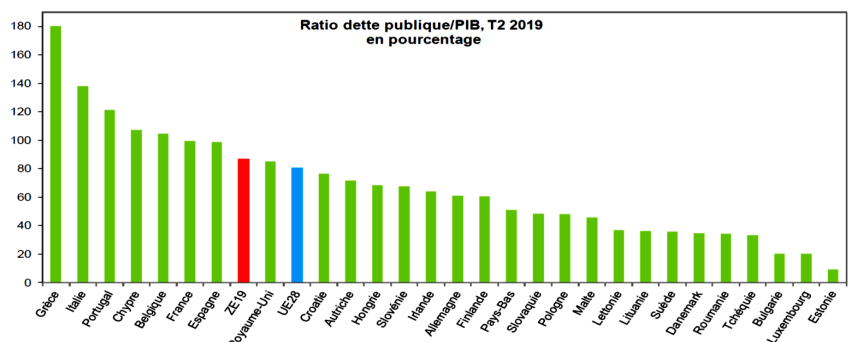
À cela s'ajoute le rôle joué par le capital fictif, avec notamment le développement des activités spéculatives, notamment le rachat par des entreprises de leurs propres actions, ce qui gonfle les cours boursiers. Cela passe également par la reconstitution d'une bulle immobilière, par l'achat d'actions en particulier dans les nouvelles technologies.

De toute évidence, les sources de la crise de 2008 sont toujours à l'oeuvre. Une somme importante de capital (à la fois variable et constant) a été détruite et l'exploitation s'est aggravée, assez pour rétablir les conditions de l'accumulation du capital mondial, mais à un rythme plus faible qu'après la seconde guerre mondiale et même avant la crise. Les traits marquants de la situation économique mondiale sont :

1. malgré la poursuite de la hausse du taux d'exploitation, la rentabilité du capital recule ;
2. cela pousse au protectionnisme la puissance dominante qui perd désormais à la « mondialisation » ;
3. en outre, la politique monétaire accommodante de type keynésien grossit le capital fictif, ce qui accroît le risque de crises financières.

Des tensions inter-impérialistes croissantes

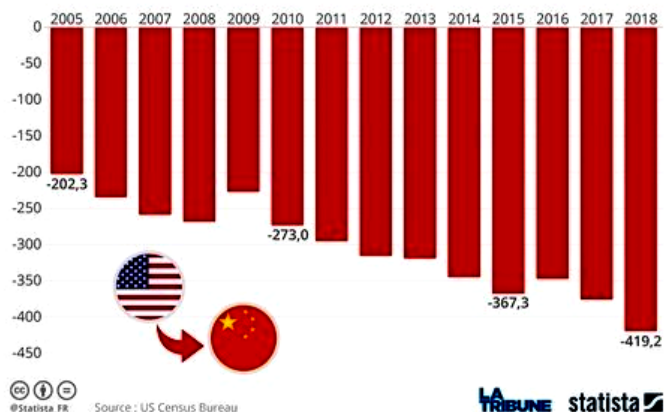
L'État américain plonge dans le déficit, conformément au dogme keynésien. En 2018, les recettes fiscales sur les entreprises ont diminué de 22 %, à 263 milliards de dollars, tandis que le déficit budgétaire américain se creusait de 17 % à 779 milliards de dollars. Dans les



La plupart des membres de l'UE dépassent le plafond de la dette publique fixé à 60 % du PIB (61,2 % en Allemagne, 99,6 % en France, 138 % en Italie). Le rapport atteint 87 % aux États-Unis et 238 % au Japon.

Le déficit commercial des États-Unis face à la Chine s'accroît

Évolution du déficit commercial des États-Unis vis-à-vis de la Chine en milliards de dollars



dix derniers mois, il a encore augmenté de 27 % à 866,8 milliards de dollars.

Cela ne tient pas aux dépenses sociales, mais à la hausse des dépenses militaires combinée à la baisse de l'impôt sur les sociétés (de 35 % à 21 %) et à la suppression des droits sur les capitaux rapatriés...

Cela peut expliquer que la Réserve fédérale américaine ait renoué avec une politique monétaire agressivement « expansive » en réduisant les taux d'intérêt directeurs et en prêtant aux banques des centaines de milliards de dollars. Ainsi, la Fed a notamment injecté 53 milliards de dollars le 17 septembre face à un taux interbancaire anormalement élevé (en réponse à une émission massive de bons du Trésor en vue de financer le déficit), puis 75 milliards jusqu'à début novembre, auxquels s'ajoute un programme de rachat de bons du Trésor aux banques privées.

Cela permet à d'autres banques centrales de l'imiter, les taux d'intérêt américains n'attirant pas les capitaux flottants. La Banque centrale européenne a diminué ses taux directeurs, qui sont négatifs, et la Banque du Japon continue à financer la dette du gouvernement et à acheter les actions des entreprises. Cela revient à doper les marchés de capitaux à l'argent gratuit.

L'économie américaine reste le premier producteur du monde avec un PIB de 21 345 milliards de dollars en 2019 (prévisions FMI) devant la Chine (14 217 milliards). Ce pays est le premier extracteur de pétrole et de gaz naturel du monde, le premier exportateur agricole. Les groupes industriels américains figurent dans de nombreux oligopoles internationaux. Il est prépondérant dans la finance, le dollar est la première devise.

Si un pays peut brutaliser le monde, c'est bien les États-Unis. Sa puissance militaire, diplomatique, scientifique, culturelle et son pouvoir économique sont inégalés. (The Economist, 9 juin 2018)

L'impérialisme américain a beau être le plus puissant, il n'est plus hégémonique comme il le fut dans les années qui ont suivi la Seconde guerre mondiale. Depuis les années 1970, les États-Unis importent plus de richesses qu'ils n'en exportent. En 2018, le déficit de la balance

courante s'est creusé de près de 9 % (de 40 % depuis 2013) à 488 milliards, et plus encore pour le déficit commercial, ce qui tient largement aux échanges de biens avec la Chine.

En réponse, le président Trump rejette les négociations et les accords multilatéraux, augmente unilatéralement les droits de douane, revient sur les engagements des États-Unis.

Quand un pays [les États-Unis] perd des milliards de dollars en commerçant, potentiellement avec tous les pays avec lesquels il fait des affaires, les guerres commerciales sont bonnes et faciles à gagner. Par exemple, quand on a un déficit de 100 milliards de dollars avec un pays et qu'il fait le malin, on arrête de faire des affaires et on gagne gros. C'est facile. (Donald Trump, 2 mars 2018)

Pour l'administration américaine, l'échange international est « un jeu à somme nulle » : ce qui est gagné par un pays est forcément égal à ce que perd un autre. Le 10 mai 2019, les États-Unis imposent une hausse de 25 % des droits de douane sur 250 milliards de dollars d'importations chinoises. Le 13 mai, la Chine répond par une hausse sur 110 milliards de produits américains. En réponse, les États-Unis imposent un droit de 10 % sur 300 milliards de dollars de biens supplémentaires...

Trump mène aussi une offensive pour que les capitaux américains quittent la Chine mais les grands groupes n'ont pas ramené leurs activités aux États-Unis, ils les ont déplacées vers d'autres pays comme le Vietnam... Ce sont les consommateurs américains –principalement les travailleurs– qui finalement doivent payer le prix des augmentations des tarifs douaniers imposés aux importations chinoises. 100 milliards de dollars seraient ainsi prélevés chaque année sur leur budget. Un accord signé mi-octobre pour interrompre les hausses de taxes ne change pas la configuration générale. Après une hausse de 4,5 % en 2018, le commerce mondial devrait augmenter de seulement 1,4 % en 2019.

Une instabilité politique et économique grandissante

Début août, Trump menaçait d'imposer 300 milliards de taxes supplémentaires aux marchandises chinoises, en accusant l'État chinois de « manipuler sa monnaie » (*Le Monde*, 6 août). Cela provoqua la plus grosse chute des marchés de capitaux depuis le début de l'année, si l'on s'en tient aux indices boursiers : le Dow Jones perdait 8,1 % durant la première semaine d'août puis de nouveau 3,3 % le 14 août, et encore 5 % entre le 1^{er} et le 3 octobre, pour être au même niveau que début 2018, après toutefois avoir été multiplié par quatre entre début 2009 et début 2018. Le ralentissement de l'économie chinoise est aggravé par la montée du protectionnisme mondial, mais n'est pas causé par celle-ci. De même,

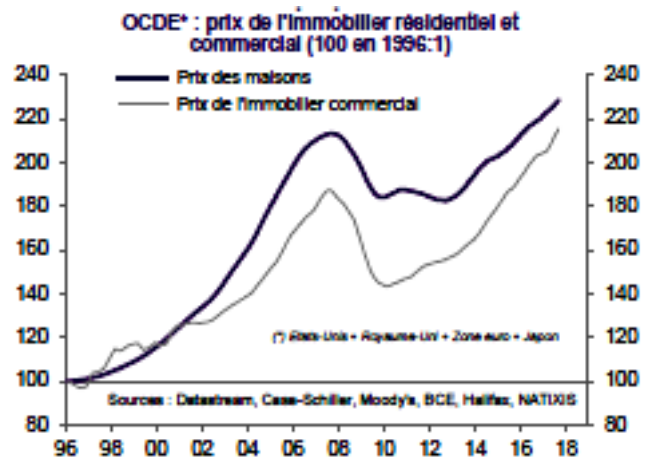
l'offensive de Trump n'est qu'un élément secondaire dans l'explication de la fragilité de l'économie mondiale, qui se caractérise par des contradictions antérieures et plus profondes.

Elles sont économiques, avec un risque de récession mondiale, avec notamment le recul de l'économie allemande, le ralentissement des économies britannique, indienne, avec l'intensification de la concurrence dans l'industrie automobile... Les banques centrales pratiquent une fuite en avant, avec des taux d'intérêts faibles voire négatifs : un quart des obligations mondiales, soit 15 000 milliards de dollars, se négocient à des taux négatifs. Cette question fait l'objet de tensions puisque les dirigeants allemands de la BCE s'opposent à cette politique monétaire expansive. La prévision de croissance mondiale par le FMI (3 % pour 2019) est la plus faible depuis 2009, année de récession mondiale. Il envisage pour 2020 un ralentissement de l'ordre de 0,8 % du PIB, soit 700 milliards. C'est le signe d'une difficulté croissante à accumuler du capital.

Une inversion de la courbe des taux s'est produite mi-août : les taux longs sont devenus inférieurs aux taux courts, ce qui est anormal puisque cela correspond à l'identification d'un risque majeur à court terme. Cela a eu lieu sept fois au cours des cinquante dernières années et, à chaque fois, a été suivi par une récession. Une autre signe d'inquiétude est la demande croissante d'or, en particulier par des banques centrales, en Pologne, en Chine, en Russie... et sont autant de signes d'une perte de confiance en l'avenir.

Les instabilités sont également politiques, avec la poursuite de la guerre en Syrie, avec l'interminable feuilleton du Brexit et ses conséquences incertaines qui exacerbent les tensions politiques en Angleterre, en Écosse et dans toute l'Irlande ; avec le refus par l'État espagnol de tout référendum en Catalogne, les colonisations israélienne en Palestine, indienne au Cachemire, chinoise au Xinjiang, birmane en Arakan ; avec les multiples soulèvements de masse en Algérie, au Soudan, en Irak, à Hongkong, au Chili, en Colombie, au Liban, en Iran...

Les impérialismes européens au premier chef sont des victimes collatérales manifestes de ce renforcement des tensions entre la Chine et les États-Unis. L'impérialisme allemand, première puissance économique du continent, est le premier touché. Son économie reposant sur des excédents commerciaux importants (machines-outils, chimie, automobile, aviation...), elle est la plus rapidement victime de la montée de ces tensions. En outre, son industrie énergétique et celle de l'automobile sont confrontées à des mutations brutales (abandon du nucléaire, véhicules électriques). Le PIB allemand a diminué de 0,2 % au deuxième trimestre, il n'a augmenté que de 0,1 % au troisième trimestre et,



surtout, la production industrielle baissait de 4,2 % entre juillet 2018 et juillet 2019. Outre qu'un retraité allemand sur deux vit sous le seuil de pauvreté, ces difficultés ont déjà entraîné un ralentissement dans ses principaux pays sous-traitants (Hongrie, Pologne, République tchèque), et peut-être dans un avenir proche dans toute la zone euro.

Comme elle le fait souvent dans son rôle de béquille du capital, la Banque centrale européenne envisage de venir à la rescousse.

Il est important que nous élaborions un train de mesures important et percutant en septembre. Lorsque vous travaillez avec les marchés financiers, il est souvent préférable de tirer plus fort plutôt qu'en dessous, et de disposer d'un ensemble très solide de mesures politiques, plutôt que de bricoler. (Olli Rehn, membre du conseil de la BCE, 15 août 2019)

La Turquie, l'Iran et surtout l'Argentine sont en crise économique, ce qui a conduit à la chute de Macri.

Un krach boursier suivie d'une récession mondiale, potentiellement plus graves qu'en 2007-2009, est probable. Si rien n'est jamais sûr, cette configuration présage de nouvelles attaques contre les travailleurs du monde entier, sauf si ceux-ci prennent le pouvoir à la bourgeoisie qui entraîne l'humanité à la catastrophe.

Non au protectionnisme des pays impérialistes !

Libertés démocratiques, émancipation des femmes, droit à l'autodétermination des peuples opprimés !

Liberté de circulation des réfugiés, des travailleurs et des étudiants !

Annulation des dettes des pays dominés, contrôle du système bancaire et de toutes les institutions de crédit par leurs travailleurs et les usagers !

Gouvernement des travailleurs, expropriation des grands groupes capitalistes !

Production en fonction des besoins de tous et de la sauvegarde de l'environnement !

Fédération socialiste mondiale !

14 novembre 2019

Chili : un soulèvement de masse contre la vie chère

Dehors Piñera ! Grève générale jusqu'à satisfaction ! Gouvernement ouvrier !

Alors que les travailleurs et la jeunesse manifestent en masse en Haïti, au Liban, en Irak, en Équateur contre la cherté de la vie, c'est au tour du Chili.

Le 7 octobre dernier, le gouvernement du capitaliste et chef du parti Renovación Nacional (RN) Sebastián Piñera, président élu en décembre 2017, décide l'augmentation de 800 pesos à 830 pesos (+3,75 %) du ticket de transport public (métro, bus, trains) dans la capitale Santiago. Dans ce pays qui a connu une contre-révolution sanglante et une longue dictature militaire (1973-1990), cette hausse met le feu aux poudres car les prix des produits quotidiens sont équivalents à ceux d'Europe. Mais pas les revenus des prolétaires : le salaire minimum est de 270 000 pesos (400 euros), le salaire médian de 500 000 pesos (750 euros).

En outre, un des héritages du régime du général Pinochet, laissé intouché par les gouvernements de collaboration de classe (du Parti socialiste PSC de 2006 à 2010, du PSC et du Parti communiste du Chili PCC de 2014 à 2018), est l'absence de services publics qui compenserait en partie la faiblesse des salaires directs. Tout est privatisé : éducation, santé, retraites... même les prisons. Si le chômage est relativement réduit, les inégalités sociales sont criantes et 11 millions de Chiliens sur 18 sont endettés pour survivre.

La proclamation de l'état d'urgence avec l'armée en première ligne

Dans les jours qui suivent l'augmentation des tarifs, les lycéens et étudiants de Santiago du Chili lancent une lutte spontanée de trajets sans ticket, d'occupation des stations de métro instaurant la gratuité pour exiger l'annulation de la mesure. Le gouvernement répond par l'envoi de la police et de l'armée, l'évacuation des stations et la répression violente. Le 17 octobre, le syndicat des travailleurs du métro, lié à la confédération unitaire des travailleurs (CUT), dénonce la présence policière et demande un tarif social. Le 18 octobre, un appel à manifester est lancé sur les réseaux sociaux et des milliers de personnes manifestent à Santiago devant les stations de métro. Le lumpen en profite pour piller les supermarchés et une minorité anarchiste incendie des bus publics et des stations de métros.

Le 19 octobre, le président Piñera décide d'annuler l'augmentation mais, grâce à une loi datant de la dictature, il instaure l'état d'urgence dans les 3 grandes villes du pays (Concepción, Valparaíso, Santiago). Plus de 10 000 soldats patrouillent en ville, contrôlent et assurent le couvre-feu le soir dans la capitale et sa banlieue. Les masses descendent dans les rues au cri de

« *Dehors Piñera, dehors les militaires !* », des dizaines de milliers de manifestants frappent sur des casseroles dans tout le pays. Les plus déterminés s'en prennent aux bâtiments publics, tandis que d'autres pillent les hypermarchés. L'armée arrête par centaines (on signale des disparitions, des viols et des tortures comme du temps de Pinochet), tire en blessant des dizaines de personnes et en tuant plusieurs.

Le 20 octobre, Piñera justifie le maintien du dispositif militaire : « *Nous sommes en guerre contre un ennemi puissant* ». Mais rien n'arrête les masses qui refusent le retour de la dictature. Le lendemain, Piñera convoque les partis d'opposition et reçoit le soutien de tous les partis bourgeois (RN, UDI, PDC, PRSD, PPD). Les partis ouvriers bourgeois (PSC, PCC) et la coalition petite-bourgeoise Frente amplio (FA) refusent de s'y rendre tant que l'état d'urgence est maintenu, sans pour autant reprendre l'exigence populaire de chasser le président.

Le 21 octobre, à l'appel du syndicat des dockers de Valparaíso, une grève de soutien au mouvement est suivie par 95 % des travailleurs du secteur. Le même jour la plus grande mine de cuivre du monde, détenue par le groupe anglo-australien BHP, s'est arrêtée à l'appel du syndicat. Les 3 000 mineurs avaient déjà fait 6 semaines de grève fin 2017 pour des augmentations de salaires.

Le 22 octobre, le président feint le recul en demandant « pardon » tout en maintenant l'état d'urgence. Il tente aussi d'amadouer les millions de travailleurs du pays en annonçant l'augmentation de 20 % de la pension minimale de retraite, du salaire minimum, le gel de l'augmentation de 9 % du tarif de l'électricité, la baisse du prix des médicaments, la baisse des « indemnités » des parlementaires (32 fois supérieures au salaire minimum), l'augmentation des impôts sur les plus riches. La mobilisation spontanée contre la hausse des tarifs et la menace de la jonction entre étudiants, ouvriers et habitants des quartiers populaires arrache des concessions.

La soupape des journées d'action et la diversion de l'assemblée constituante

Le même jour, la Mesa de Unidad Social, coalition de syndicats et d'associations constituée par la bureaucratie PCC de la CUT, appelle à une grève avec l'appui du PCC et du FA. Mais elle se borne à 48 heures et ouvre la perspective d'une assemblée constituante.

Nous proposons d'avancer vers une assemblée constituante nationale afin qu'elle élabore de manière participative un nouveau cadre structurel de la société chilienne, ouvrant ainsi la voie à un nouveau modèle de développement national, qui

mette fin au modèle néolibéral injuste et abusif actuel. Enfin, nous rejetons les graves déclarations du président Piñera selon lesquelles « il est en guerre » contre le peuple chilien. Celui qui entraîne une grave confrontation dans le pays ne mérite pas d'être président du Chili, nous demandons donc sa démission. (CUT, 22 octobre)

Une assemblée constituante est une diversion, une pure solution bourgeoise dans un pays qui reconnaît les partis politiques et accorde déjà des élections au suffrage universel. Les héritiers du stalinisme qui avaient désarmé les masses et applaudi à la nomination du général Pinochet dans le gouvernement front populaire d'Allende en 1973 protègent l'État bourgeois et le capitalisme chilien. Pour cela, ils tentent de limiter la grève et de canaliser le prolétariat et la jeunesse vers le remaniement des institutions, laissant intactes l'état-major et la police. Leurs adjoints centristes (PTR-FTCI, MA-LIS, MST-UIT...) défendent aussi cette issue pour la bourgeoisie qu'ils peignent en rouge avec leur « assemblée constituante libre et souveraine ».

La grève est massivement suivie. Plus d'un million de personnes défilent dans le pays le 23 octobre. La direction syndicale réussit à empêcher l'auto-organisation de la classe ouvrière et du mouvement étudiant. Aucun service d'ordre n'est créé. De manière complémentaire aux manœuvres de la MUS, les deux partis réformistes appellent au « dialogue social » entre le président, qui serait donc maintenu au pouvoir.

L'unique espace de dialogue légitime et démocratique est celui qui considère, sur un pied d'égalité, la Coalition de l'unité sociale. Le gouvernement doit mettre fin à l'exclusion qu'il cherche à imposer. (PCC, 23 octobre)

Le vrai dialogue doit avoir lieu (...) nous comptons sur des médiations pour envoyer nos propositions au gouvernement (PSC, 24 octobre)

Tout en appelant au dialogue social avec le gouvernement assassin, les parlementaires du PCC et du FA ont lancé une « accusation constitutionnelle » le 23 octobre. Il s'agit d'une procédure de destitution, qui doit être votée par une majorité parlementaire (qui ne peut être réunie). Ainsi, les crétins parlementaires tentent de bercer les masses d'illusions en s'en remettant à l'assemblée nationale qui soutient Piñera depuis son élection en 2017.

Mais ces appels honteux à une issue pour maintenir le gouvernement actuel au pouvoir, les masses ne les ont pas écoutés. Le 25 octobre, plus d'un million de manifestants à Santiago et des centaines de milliers d'autres dans le pays exigent la fin de l'état d'urgence et de la répression.

Le 26 octobre, face à la crise politique et sociale aigüe, le président décide un remaniement d'un tiers des

ministres notamment celui de l'intérieur à qui il fait porter le chapeau de la répression. Il suspend le couvre-feu à Santiago mais maintient l'état d'urgence et la mobilisation de 20 000 soldats.

Le 27 octobre, Piñera signe les décrets de levée de l'état d'urgence. Son bilan, selon l'Institut national des droits humains (INDH), est de 20 morts, 3 712 arrestations, 1 100 blessés dont 600 par armes à feu et 120 lésions oculaires. L'INDH soutient actuellement 120 plaintes contre la police et l'armée dont 94 pour tortures, 5 pour homicides et 14 pour des violences sexuelles.

Autodéfense, mise sur pied de comités et de cordons, gouvernement des travailleurs !

Malgré la violence policière et militaire, les chefs des partis « réformistes » et des syndicats refusent toute organisation de service d'ordre et de milices populaires pour se défendre. La plupart vont même jusqu'à rejeter toute violence, laissant entendre que les manifestants sont autant coupables que les « forces de l'ordre ». À ce jour, le président milliardaire est toujours en place, avec sa majorité parlementaire, sa police et son armée. Sa meilleure protection reste la collaboration de classe des dirigeants actuels du mouvement ouvrier.

Le 28 octobre, la Mesa Unidad Social appelle à une nouvelle journée d'action de 24 heures pour le 30 octobre. L'appel se garde bien d'exiger le départ de Piñera, encore moins la dissolution de la police et de l'armée de métier.

Discuter d'un nouveau Pacte social, c'est édifier une nouvelle Constitution entre tous, en tenant compte de la participation la plus large possible. Et le seul mécanisme qui nous permet d'ouvrir les portes à chacun de nous pour nous sentir convoqués et mis au défi à travers une Assemblée constituante. (MUS, 28 octobre)

Le 29 octobre, le PCC demande au pouvoir de convoquer un référendum en décembre pour « une nouvelle constitution ». Le 30 octobre, le PS et le parti petit-bourgeois RD (membre du FA) acceptent de rencontrer le nouveau ministre de l'intérieur.

Contre la politique de trahison, les travailleurs et la jeunesse ont besoin d'un parti ouvrier révolutionnaire. Il ne peut être construit qu'à partir d'un programme de rupture avec la classe capitaliste et son État, de revendications transitoires vers la prise du pouvoir.

- nationalisation et gratuité de l'éducation, des soins, des transports,
- augmentation des salaires et des retraites, indexation sur les prix,

Chili 1970-1973
L'Unité populaire
trahit la révolution



- révocabilité des élus et rémunération au niveau des travailleurs qualifiés,
- dissolution des corps de répression...

Ces revendications sont incompatibles avec le gouvernement capitaliste de Piñera. Au contraire de ce que disent le PSC, le PCC, le FA, la CUT, la Mesa Unidad Social et leurs complices centristes, elles ne peuvent être gagnées avec des journées d'action de 24 ou 48 heures. Il faut la grève générale jusqu'à satisfaction.

En Bolivie (2006-2009) ou en Tunisie (2011-14), l'Assemblée constituante a été utilisée par la bourgeoisie « démocratique » et ses agents dans la classe ouvrière pour dévoyer le mouvement révolutionnaire des masses et préserver l'État bourgeois. Pour arracher durablement les revendications ouvrières, étudiantes et populaires, il faut prendre le pouvoir, instaurer un gouvernement ouvrier qui expropriera le grand capital étranger et national (dont la famille Piñera).

Pour y parvenir, il faut que les masses s'organisent par des assemblées dans les casernes, les campagnes, les quartiers, les lieux d'études, les administrations et les entreprises. Les travailleurs et la jeunesse doivent renouer avec les comités et les cordons de 1972-1973 qui avaient posé les bases d'un pouvoir ouvrier. En constituant des organes soviétiques, en les coordonnant, les masses ouvriront la possibilité d'un gouvernement ouvrier. Un gouvernement s'attaquant résolument au capitalisme, démantelant l'État bourgeois, avançant vers la fédération socialiste d'Amérique latine, voilà la perspective qui manque à la classe ouvrière.

Pour cela, il faut combattre les agents de la bourgeoisie, il faut édifier un parti du type du Parti bolchevik qui a mené la révolution russe à la victoire.

30 octobre 2019

CoReP (Allemagne, Autriche, Canada, France, Turquie)

IKC (Espagne)

Canada : les élections fédérales du 21 octobre



Les élections fédérales du 21 octobre concernaient 27,4 millions d'électeurs. Le taux de participation fut de 66 %, soit 2,3 % de moins qu'en 2015. Elles résultèrent en la désignation par la nouvelle Chambre des communes d'un gouvernement minoritaire du Parti libéral du Canada/Liberal Party of Canada de Justin Trudeau qui a plus de députés (157 sièges) mais moins de voix

que son rival traditionnel, le Parti conservateur du Canada/Conservative Party of Canada (121 sièges).

Le Canada a connu trois gouvernements minoritaires dans les années 2000, le premier en 2004 sous la houlette des libéraux dirigés par Paul Martin et les deux autres en 2006 et 2008 sous la direction du Parti conservateur de Stephen Harper. C'est un signe de crise de la représentation politique qu'éprouve la bourgeoisie canadienne car non seulement elle est divisée, comme toutes les autres, sur la manière de dominer les autres classes sociales, mais elle est aussi fragilisée par les tensions contradictoires qu'elle subit de la part de plus grandes puissances impérialistes, surtout du puissant voisin terrestre, les États-Unis, et de l'impérialisme émergent dans la zone de l'Océan Pacifique, la Chine.

Ainsi, le premier ministre Trudeau (PLC) avait cédé à la pression étasunienne en arrêtant le 1^{er} décembre 2018 la directrice financière et vice-présidente du groupe chinois des télécommunications Huawei qui est actuellement en résidence surveillée à Vancouver dans une de ses somptueuses villas.

Nous avons jusqu'à présent de très bonnes relations avec la Chine. Nos échanges étaient en pleine croissance. En arrêtant Meng Wanzhou, le Canada a mis la Chine en colère. Depuis, elle cherche des moyens d'exprimer son mécontentement. (Mike von Massow, professeur à l'université de Gueph, cité par *Mediapart*, 27 septembre 2019)

L'État chinois a arrêté deux ressortissants canadiens en décembre 2018, il a bloqué les importations de graines de colza en mars 2019, il a suspendu celles de viande de porc en juin. Les agriculteurs sont touchés alors que l'industrie pétrolière et gazière est, quant à elle, plutôt dépendante des achats des États-Unis et dans une moindre mesure de l'Europe.

Les rapports contradictoires avec les bourgeoisies étrangères nourrissent les forces centrifuges de la province à majorité francophone mais aussi des provinces à majorité anglophone.

L'Alberta et le Saskatchewan ont depuis longtemps été irrités par la plus grande influence des provinces plus peuplées de l'Ontario et du Québec. Leur colère a grandi depuis 2014, quand le prix mondial du pétrole a dégringolé, causant des difficultés régionales. (*The Economist*, 26 octobre 2019)

Le pays est profondément divisé, ce que montre le résultat des élections. Le mouvement séparatiste reprend de la vigueur dans l'ouest canadien, le bilinguisme officiel est jugé trop coûteux, les droits des francophones sont attaqués notamment en Ontario, etc.

31 octobre 2019, correspondant

Algérie : libération de Karim Tabbou, Lakhdar Bouregaa, Louisa Hanoune et de tous les opposants au régime !

Depuis le 22 février, l'Algérie connaît des protestations massives de la population algérienne (hirak) contre le règne de l'état-major et d'une couche capitaliste qui lui est associée. Au printemps, elles ont abouti à un changement de façade du régime. Le général Salah, qui était jusqu'alors l'allié fidèle du clan de Bouteflika, s'est retourné contre lui. Cet été, il a convoqué l'élection présidentielle pour le 12 décembre. [voir *Révolution communiste* n° 34, n° 36]. Deux anciens premiers ministres, entre autres, sont candidats. Mais les manifestations redoublent contre cette façon de donner un 5^e mandat aux représentants du régime.

L'élection présidentielle du 12 décembre semble remobiliser la vieille garde du système. Au fil des jours, des candidatures se multiplient, des noms des plus attendus entrent en lice, des figures anciennes du système réapparaissent... dans ce scrutin que le hirak continue de rejeter. (El Watan, 29 septembre 2019)

Salah a fait arrêter le 5 mai un certain nombre de ses anciens amis : le frère de Bouteflika et deux chefs des services secrets, Tartag et Mediène, mais aussi Hanoune du Parti des travailleurs (PT, la principale organisation politique du mouvement ouvrier) qui les avait rencontrés le 25 mars « pour donner son point de vue sur l'issue politique » (PT, cité par *El Watan*, 28 septembre).

Le 25 septembre, le tribunal militaire de Blida a condamné Hanoune à 15 ans de prison. De cette manière, le régime entend museler toute l'opposition. Le prouvent les propos menaçants du chef de l'État intérimaire le 15 septembre contre le hirak, la répression policière des manifestants, la nouvelle arrestation de Karim Tabbou (dirigeant de l'Union démocratique et sociale, un parti petit-bourgeois issu du FFS), la détention de Lakhdar Bouregaa (86 ans, vétéran de la guerre de libération) depuis le 29 juin, l'arrestation le 18 septembre de Fodil Boumala (universitaire), l'emprisonnement de membres du Rassemblement actions jeunesse ou de manifestants qui arborent le drapeau berbère.

Le Groupe marxiste internationaliste combat inconditionnellement pour la libération immédiate de Hanoune, mais il s'oppose totalement à l'orientation du PT. En effet, si la presse présente le PT comme « trotskyste », cette organisation n'a rien à voir avec le Parti bolchevik de Lénine, l'Internationale communiste de Lénine et de Trotsky, la 4^e Internationale de Trotsky. Imagine-t-on Lénine ou Trotsky rencontrer secrètement en 1905 ou 1917 la famille du tsar et les chefs de l'Okhrana pour discuter de l'avenir de la Russie ?

En 1995, le PT forme une coalition politique avec des partis bourgeois (l'ancien parti unique FLN et les partis islamistes En Nahda et FIS). En 2001, quand le régime écrase le soulèvement berbère en Kabylie, le PT le soutient. Le PT ne nie pas que, dans le dos de la classe ouvrière, sa dirigeante rencontrait secrètement les plus hauts dirigeants de l'État bourgeois. Cette collusion avait permis à son courant international (l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, dirigée alors par Daniel Gluckstein) de tenir sa conférence en 2010 en Algérie, puis de nouveau en 2018.

Solidarité internationale avec les travailleuses, les travailleurs et les jeunes algériens !

Annulation de la sentence de Louisa Hanoune !
Libération de Karim Tabbou et de toutes les personnes jetées en prison pour avoir manifesté ou soutenu le hirak, abandon de toutes les poursuites judiciaires à leur encontre !

Respect du droit de s'informer, de s'exprimer, de manifester, de s'organiser !

28 septembre 2019



Autriche : les résultats des élections du 29 septembre



Les résultats des élections législatives autrichiennes sont, dans l'ordre des suffrages :

- 37,5 % pour l'ÖVP, Parti populaire autrichien (parti bourgeois chrétien-démocrate)
- 21,2 % pour le SPÖ, Parti social-démocrate d'Autriche (parti ouvrier réformiste)
- 16,2 % pour le FPÖ, Parti de la liberté d'Autriche (part bourgeois fascisant)
- 13,8 % pour Die Grünen, Les Verts (parti petit-bourgeois écologiste)
- 8,1 % pour la NEOS, La nouvelle Autriche et le Forum libéral (parti bourgeoisie libéral)

Même si ce n'est qu'un résultat partiel, une chose est claire ce soir du 29 septembre: malgré la victoire électorale de la faction bourgeoise qui s'est rassemblée derrière le mouvement turquoise de Kurz, le léger renforcement du NEOS (une sorte d'ÖVP version 2), le fort résultat obtenu par les Verts qui représentent essentiellement les intérêts de la petite-bourgeoisie et la défaite dévastatrice du parti ouvrier-bourgeois SPÖ, les mois à venir seront marqués par l'instabilité. Les quelque 10 % de perte du FPÖ risquent de conduire le parti, ancien partenaire de coalition de Sebastian Kurz, à une scission, mais en tout cas à un cours plus réactionnaire et fascisant. Le taux de participation actuellement estimé sur 1,1 million de bulletins de vote devrait se situer autour de 75,5 %, contre 80 % en 2017, ce qui est une petite indication de l'érosion du parlementarisme bourgeois.

Comme nous l'avons écrit dans notre dernier tract avant les élections, nous n'éprouvons aucun intérêt pour les spéculations sur les coalitions gouvernementales, tels que les pratiquent à l'envi les « politologues » et les journalistes. Nous nous fondons sur Karl Marx qui, en 1871, à l'occasion du premier et court gouvernement ouvrier, celui de la Commune de Paris, avait déclaré :

Au lieu de décider une fois tous les trois ou six ans quel membre de la classe dirigeante devait « représenter » et fouler aux pieds le peuple au Parlement, le suffrage universel devait servir au peuple constitué en communes, comme le suffrage individuel sert à tout autre employeur en quête d'ouvriers, de contrôleurs et de comptables pour son affaire.

Et Friedrich Engels a précisé en 1884 que le suffrage universel est « l'index qui permet de mesurer la maturité de la classe ouvrière. Il ne peut être rien de plus, il ne sera jamais rien de plus dans l'État actuel ».

Le fait que la « maturité de la classe ouvrière » soit apparemment plus basse que jamais auparavant dans la Deuxième République est de la responsabilité des dirigeants du SPÖ, qui ont récolté aujourd'hui une leçon sans équivoque pour leur servilité devant la classe dirigeante. De belles paroles sur l'« Humanité » et la « Communauté » ne peuvent faire oublier que même pendant la campagne électorale, les bureaucrates sociaux-démocrates n'ont pas une seule fois remis en cause le capitalisme, mais seulement légèrement égratigné les privilèges des possédants.

Exemple frappant : l'impôt sur les successions. Jusqu'à fin 2018, pour le chef du parti Rendi-Wagner, il n'en était pas question ; puis, dans la campagne électorale, il fait des propositions d'imposition modérées avec une exonération de 35 % pour les héritages jusqu'à un million d'euros.

Ou le recul sur la loi de la journée de 12 heures - devenue négociable pour la direction du SPÖ en cas de coalition avec Sebastian Kurz [précédent chancelier et chef de l'ÖVP] ! Le SPÖ a soudainement rejoint le chœur des positions réactionnaires pour la protection des frontières extérieures de l'UE. Au sujet de la destruction environnementale capitaliste, le SPÖ (en raison de son assujettissement aux intérêts du capital) en est resté aux banalités.

Le virage du SPÖ sur les positions des anciens partis gouvernementaux réactionnaires et le refus du SPÖ de se confronter à la bourgeoisie sont probablement une des raisons pour lesquelles les « électeurs protestataires » prolétaires du FPÖ ont voté pour Kurz ou sont restés dépités chez eux. Surtout, les résultats dans les quartiers ouvriers de Vienne montrent que le SPÖ ne profite pas de la décomposition du FPÖ.

Alors que la plupart de « la gauche » a les yeux fixés sur le FPÖ comme le lapin sur le serpent, le gouvernement bleu-turquoise [FPÖ & ÖVP] a clairement montré à partir de 2017 que fondamentalement, les trois partis ouvertement bourgeois (« nouveau » ÖVP, FPÖ et NEOS) étaient d'accord sur l'essentiel : contre les conquêtes de la classe ouvrière, pour la démolition des caisses d'assurance maladie (les trois partis ne différaient que par le rythme et la méthode), pour la répression syndicale et la limitation de la représentation des salariés.

Le FPÖ a finalement perdu sa prétention d'être le parti de « l'homme du peuple » (mais pas d'être le parti de la « femme du peuple ») : leur enrichissement personnel, leurs malversations, tout cela a plus nui au parti fasciste que la vidéo d'Ibiza et les « cas individuels » de membres nazis.

Ce que le gouvernement de coalition turquoise et bleu a créé continuera sous la direction de Kurz : la marche à un « État fort » qui restreint les libertés démocratiques, renforce l'appareil policier et militaire, favorise l'action plébiscitaire, institutionnalise le racisme et la xénophobie et discipline les jeunes.

La campagne de Kurz était délibérément axée sur l'exclusion. Comme les Sociaux-chrétiens de la 1^{re} République, le parti turquoise a nourri la méfiance des régions rurales (anciennement dominé par l'ÖVP) contre la ville réputée « rouge-vert » [SPÖ & Grünen], entre les vieux et les jeunes, entre les valeurs chrétiennes et le reste du monde. Tout était adapté au nouveau Messie, qui seul sauvera le pays. Même les disciples et les apôtres, qui avaient accompagné l'ascension du sauveur, tels que Blümel, Mahrer ou Köstinger, ne se produisaient que dans le rôle mineur de laquais.

Et les médias, contrôlés financièrement par les grandes entreprises, les banques et l'Église catholique, ont travaillé avec diligence pour faire du mythe de Bonaparte une attente.

Pour toutes ces raisons, nous affirmons que les vraies décisions ne sont pas prises dans l'isolement, elles seront prises dans les usines, les écoles, les universités, dans la rue.

Pour résister efficacement aux projets réactionnaires de la bourgeoisie, quelle que soit la structure gouvernementale avec laquelle elle se présente, nous avons besoin de l'unité de tous les travailleurs, des syndicats militants et des comités d'action constitués par nous-mêmes dans les lieux de travail, dans les quartiers et dans les villages. Ceux qui sont actifs dans le SPÖ ou dans le FSG (fraction sociale-démocrate du syndicat) doivent lutter dans leurs organisations pour cette unité et forcer leurs dirigeants à rompre avec la bourgeoisie à tous les niveaux (par exemple, Doskozil avec le FPÖ au Burgenland, dans les institutions du partenariat social...). En même temps, il est nécessaire de préparer l'autodéfense des organisations de travailleurs, leur propagande et la défense des futures grèves. Au sein et hors des syndicats nous devons clairement proposer un objectif : la préparation de la grève générale pour renverser le gouvernement bourgeois, quelle que soit son apparence.

Ce qui semble irréaliste aujourd'hui pourrait bientôt être mis à l'ordre du jour, selon que nous parvenons ou non à expliquer clairement à la classe ouvrière les conséquences dramatiques à attendre de la poursuite du cours actuel de la classe dirigeante.

29 septembre 2019, Gruppe Klassenkampf

Pré-conférence du GKK/Autriche 14 & 15 septembre

Le Gruppe KlassenKampf (Groupe Lutte de classe), la section autrichienne du Collectif révolution permanente, a tenu sa pré-conférence d'organisation les 14 et 15 septembre à Vienne. Y ont participé un camarade d'Allemagne et un de France.

Les discussions ont porté sur l'appréciation de la situation mondiale avec l'augmentation des tensions commerciales entre les impérialismes, la possibilité d'une nouvelle crise économique et financière, l'usure des partis traditionnels du capital comme des partis sociaux-réformistes et de leurs avatars, la montée des forces nationalistes, populistes et fascistes. Mais nulle part la classe ouvrière et la jeunesse n'ont été écrasées. Ce n'est pas la combattivité qui manque, mais la clarté pour ouvrir des perspectives politiques, d'où la nécessité de progresser dans la construction d'une nouvelle internationale ouvrière.

Cette discussion a permis de donner un cadre de compréhension large pour pouvoir apprécier ensuite les développements particuliers de la lutte de classe en Autriche. La section a évalué la situation nationale à la veille des élections législatives qui se présentaient comme une impasse pour la classe ouvrière, en se tournant résolument vers l'appel à l'action indépendante de la classe sur le terrain de la lutte de classe pour préparer les comités d'action, la grève générale, l'auto-défense ouvrière face à la nouvelle offensive réactionnaire attendue de la part du futur gouvernement.

Enfin, une partie des travaux a porté sur l'adoption de statuts et de règles de discussion et de fonctionnement adaptés à une organisation de taille réduite mais conformes aux principes communistes du centralisme démocratique.

1919 : la république des conseils de Hongrie (1)

Une vague révolutionnaire secoue l'Europe à la fin de la guerre

La guerre n'est pas encore terminée que déjà une vague révolutionnaire traverse l'Europe. À Kiel, le 3 novembre 1918, les marins de la flotte allemande refusent de repartir au combat, se mutinent et créent leurs conseils. Ils sont rejoints par les ouvriers. En quelques jours, l'Allemagne se couvre de conseils d'ouvriers et de soldats. La révolution éclate à Berlin.

En Hongrie, les troubles dans l'armée et l'agitation ouvrière commencent dès la fin 1917. La Hongrie, partie de l'empire austro-hongrois allié à l'empire allemand, a mobilisé quelques 3 800 000 hommes sur les différents fronts de la guerre, 661 000 soldats ont été tués, 743 000 blessés et 734 000 faits prisonniers dont près de 500 000 en Russie.

En novembre et décembre 1917, des manifestations massives exigent la fin de la guerre dans plusieurs villes. En janvier 1918, 6 rassemblements ont lieu à Budapest ainsi qu'une grève générale de 3 jours, le mouvement touche également l'Allemagne et l'Autriche. Cette grève, hors du contrôle des appareils, exige la fin de la guerre et exprime la solidarité ouvrière avec la révolution russe et les conseils ouvriers. En février, 6 000 marins du croiseur St Georg et de 40 autres navires de la flotte austro-hongroise sur l'Adriatique ainsi que des travailleurs des arsenaux de Kotor se mutinent pendant 3 jours. Le commandant de la flotte, le contre-amiral Horthy dirige la répression : 800 marins sont emprisonnés et 91 tués. En mai, l'armée tue 12 dirigeants d'un soulèvement des mineurs. En juin, lors de la grève de l'usine MAV à Budapest, la gendarmerie intervient et tue 4 travailleurs, ce qui déclenche une grève générale de 10 jours. La police tue 4 grévistes, 20 autres disparaissent. Des centaines de délégués syndicaux sont arrêtés et des animateurs de la

grève sont envoyés au front. Il y a des désertions massives au front et des mutineries dans les casernes.

Le chômage passe de 215 000 personnes en 1917 à 1 400 000 en 1918. L'appareil de production, totalement mobilisé pour l'effort de guerre, est à bout de souffle. Tout manque et les pénuries s'installent. Les grèves et les marches de la faim se multiplient. L'agitation gagne les campagnes. La monarchie se décompose. Les États vainqueurs (Grande-Bretagne, Belgique, France, États-Unis, Italie) sont certes animés par la rapacité mais en même temps inquiètes de la situation en Europe. Le premier ministre anglais en témoignera :

Les masses populaires à travers l'Europe remettent en cause tout l'ordre existant, tout le système politique, social et économique d'aujourd'hui. (Lloyd George, Mémoires de guerre, Fayard, 1935)

La Hongrie en 1918, un pays à la fois féodal et capitaliste

La double monarchie austro-hongroise, issue du compromis de 1867, symbolisée par l'aigle à deux têtes, est une construction asymétrique : le ciment de cet attelage est la fidélité indéfectible aux Habsbourg. En échange, la monarchie hongroise bénéficie d'une autonomie relative. Mais pour les affaires décisives, Vienne donne le la et Budapest suit la musique. Ainsi, c'est l'empereur d'Autriche qui nomme et révoque les ministres des affaires communes, armée, finances et diplomatie.

La Hongrie au déclenchement de la guerre présente les caractéristiques d'un développement inégal et combiné qui mêle les traits du féodalisme arriéré et ceux d'un capitalisme moderne, à la manière de la Russie de 1917, le prolétariat étant toutefois proportionnellement plus important en Hongrie. La noblesse hongroise a conservé tous ses privilèges sous le parapluie de la double monarchie. Environ 10 000 grands propriétaires possèdent la moitié des terres agricoles, forêts, etc. À l'autre bout, au sortir de la guerre, 3 millions d'ouvriers agricoles, de paysans pauvres et leurs familles, appelés les « 3 millions de mendiants » vivent très chichement sur 10 % des terres cultivées. C'est la noblesse qui tient presque exclusivement le Parlement hongrois grâce à un système de suffrage censitaire où moins de 7 % de l'électorat masculin trié sur le volet a le droit de vote.

Même si la Hongrie reste largement agricole, le capitalisme se développe à partir de la seconde moitié du 19^e siècle. Le prolétariat industriel passe de 182 000 ouvriers en 1867 à 955 000 en 1914, les ouvriers au sens large en comprenant les secteurs des mines, des transports, etc. dépassent les 2 millions. De nombreuses usines sont concentrées à Budapest ou aux alentours, la



bourgeoisie et la petite-bourgeoisie urbaine, fonctionnaires et professions libérales, connaissent également un développement rapide.

Les pays de « la Sainte Couronne de Hongrie » s'étendent sur 325 411 km² avec 19 millions habitants, dont 55 % de Hongrois qui « dominent » les autres peuples, considérés comme allogènes et qui n'ont pas ou presque de droits politiques : 16 % de Roumains, 11 % de Slovaques, 10 % d'Allemands, des centaines de milliers d'Ukrainiens, de Ruthènes, Russes, Croates, Serbes. Les mouvements séparatistes s'y développent depuis longtemps et d'autant plus rapidement que la fin de la guerre prend l'allure d'une débâcle. Cependant ce n'est pas pour défendre ces minorités opprimées, mais pour redessiner la carte de l'Europe à leur profit que les puissances impérialistes victorieuses s'approprient à dépecer le territoire du royaume de Hongrie. La France, au premier chef, escompte bien élargir et consolider sa zone d'influence au détriment de l'impérialisme allemand vaincu, en distribuant de très larges portions du territoire hongrois à ses obligés que sont le Royaume des Serbes, le Royaume de Roumanie ou la toute neuve Tchécoslovaquie dont l'indépendance est proclamée le 28 octobre 1918 dans une petite ville... des Vosges, en présence du président français Poincaré.

La naissance du Parti communiste hongrois

Le mouvement ouvrier hongrois est structuré par le Parti social-démocrate (PSD), fondé en 1878, qui comprend environ 100 000 membres. Le renforcement de l'armée austro-hongroise ayant eu lieu en court-circuitant les parlements autrichien et hongrois, il n'a subi aucune crise majeure à la suite du vote des crédits de guerre par la 2^e Internationale et sa direction assume la collaboration revendiquée avec la bourgeoisie. Sont automatiquement membres du Parti-social-démocrate tous les syndiqués, ce qui renforce d'autant le poids de l'appareil sur la classe ouvrière. En 1918, le nombre de syndiqués a doublé par rapport à 1913, il compte 200 000 membres à la veille de la révolution et atteint 721 000 membres en décembre 1918.

Des cercles restreints de socialistes révolutionnaires et de socialistes de gauche, des cadres ouvriers, en opposition à l'orientation de la 2^e Internationale et influencés par la révolution russe, envisagent dès le mois d'octobre 1918 soit la formation d'un Cercle communiste, soit la création d'un Parti socialiste révolutionnaire distinct du Parti socialiste, soit la création d'une fraction internationaliste dans le Parti socialiste. Ils vont constituer une des briques du futur Parti communiste.

Mais l'essentiel des forces du noyau initial provient des efforts opiniâtres des bolcheviks pour rassembler parmi les prisonniers de guerre en Russie devenue soviétique les éléments de la construction des partis d'une nouvelle internationale. Ainsi, dès 1917, de nombreux soldats

prisonniers hongrois adhèrent à la révolution. Peu à peu se constituent des groupes communistes parmi les prisonniers de différentes nationalités. Le groupe hongrois du Parti communiste de Russie (ex-Parti bolchevik), créé le 24 mars 1918, adhère dès le mois de mai 1918 à la Fédération internationale des groupes étrangers du Parti communiste de Russie qui siège à Moscou et regroupe hongrois, roumains, yougoslaves, bulgares, finlandais sous la direction du hongrois Béla Kun, avec pour mission d'unir tous les communistes étrangers dans la future 3^e Internationale. Nombre d'anciens prisonniers de guerre hongrois rejoignent le combat dans l'Armée rouge. C'est ce groupe de communistes hongrois qui envoie une vingtaine d'agitateurs en Hongrie en octobre 1918. Le Parti communiste de Hongrie, section du Parti communiste international, est constitué le 4 novembre à Moscou. Il envoie immédiatement, parmi 80 communistes, une partie de sa direction dont Béla Kun à Budapest. Le 24 novembre, ce groupe après avoir rallié les cercles socialistes oppositionnels fonde à Budapest le Parti communiste hongrois (PCH). Son journal, *Le Drapeau rouge*, paraît dès le 7 décembre.

Le feu de la révolution va brutalement accélérer sa progression : le PCH compte 10 000 membres en janvier 1919, de 30 à 40 000 membres en mars. Son influence grandit dans les conseils ouvriers, jusqu'à en prendre la direction dans nombre d'entreprises au printemps 1919. Il s'appuie sur le mouvement des chômeurs, des soldats démobilisés, des invalides de guerre. Fin 1918, il y a des groupes communistes à Budapest comme dans toutes les grandes villes et gros bourgs ruraux. Le PCH met en avant l'expropriation des principales industries et des grandes propriétés foncières, le contrôle ouvrier par le mouvement des conseils et la construction d'un pouvoir ouvrier selon l'exemple soviétique. Son programme affirme en effet :

Grève de masse et insurrection armée sont les moyens souhaités par les communistes pour prendre



le pouvoir. Ils n'aspirent pas à une république bourgeoise (...) mais à la dictature du prolétariat organisé en conseils. (cité par Béla Szántó, *Klassenkämpfe und Diktatur des Proletariats*, IC, 1920)

L'alliance de la social-démocratie et des partis bourgeois

Le 13 octobre 1918, le Parti social-démocrate hongrois se divise sur la conduite à tenir : d'un côté, très majoritaires, ceux qui veulent la rupture avec le Reich allemand et la monarchie autrichienne, la formation d'un gouvernement avec les partis bourgeois ; de l'autre, une petite minorité de 32 délégués autour de Pogany qui se prononce pour la construction de conseils ouvriers comme base organisationnelle de la politique du parti. Toutefois, cette position en faveur des conseils ne transforme pas ipso facto ces militants en révolutionnaires.

En effet, comme en Allemagne, l'appareil social-démocrate saura utiliser contre la révolution son influence initiale dans les conseils. Intervient alors Karolyi, surnommé abusivement « le comte rouge ». « Comte » parce qu'il fait partie d'une des plus riches familles de la noblesse foncière de Hongrie et « rouge » parce qu'il avait pris auparavant au Parlement des positions –prudentes– contre la poursuite de la guerre et s'était ainsi attiré la sympathie des ouvriers et des paysans.

Karolyi fonde le 25 octobre le Conseil national hongrois, CNH, dont le comité exécutif comprend 6 membres de son Parti national indépendant, 2 membres du Parti radical (bourgeois), 5 du Parti social-démocrate et une féministe sur un programme en 12 points : rupture avec l'Empire allemand, indépendance complète de la Hongrie, nouvelles élections immédiates avec droit de vote pour les femmes, autonomie pour les minorités, liberté de presse, de réunions, d'organisation, une réforme agraire, des mesures contre la crise du ravitaillement et d'autres réformes à venir. Le rôle du CNH est clairement d'assurer la transition pour le compte de la bourgeoisie tout en se présentant comme le centre dirigeant de la révolution qui commence pour mieux la canaliser.

Et cela fonctionne parfaitement, en jouant avec les illusions des masses. En effet, le 27 octobre, des centaines de milliers de manifestants sont devant le palais présidentiel et le Parlement pour réclamer la nomination du « comte rouge » Karolyi comme chef du gouvernement. Le conseil des soldats de Budapest fondé par le social-démocrate Pogany le 25 octobre se range sous la bannière du CNH.

Soldats et civils empêchent la troupe restée fidèle à la monarchie d'atteindre Budapest. Le conseil des soldats occupe les gares, les centraux téléphoniques, les

banques, les ponts, la poste et les dépôts militaires. Il met le commandant de la place de Budapest en état d'arrestation et libère les prisonniers politiques. Dans le même temps, des conseils dans les régions tchèques, slovaques, slaves du Sud et austro-allemands réclament leur indépendance par rapport à la Couronne hongroise. Le 29 octobre des conseils ouvriers se constituent dans la capitale. L'appareil social-démocrate, avec les dirigeants syndicaux, crée alors préventivement et pour en garder le contrôle, le Conseil ouvrier central de Budapest le 2 novembre, mélange de délégués de conseils des grandes entreprises, de responsables syndicaux, de dirigeants du PSD, dont la présidence est assurée par un dirigeant social-démocrate droitier, l'ouvrier imprimeur Preuzs. Un jour plus tard ont lieu les élections des délégués des soldats et se constitue un Conseil central des soldats, sous la présidence de Pogany, social-démocrate favorable aux conseils.

Le 30 octobre, Karolyi forme un gouvernement de coalition entre les partis bourgeois et le Parti social-démocrate qui proclame l'indépendance du « pays de la couronne de Saint-Etienne », qui reste donc une monarchie, la mise en place des droits démocratiques et d'une réforme agraire. Le 1^{er} novembre, le ministre des armées demande à tous les soldats de rendre les armes. Le gouvernement entend fixer comme limite à la « révolution des asters » un programme achevé et défini de réformes politiques, sociales et nationales dans un cadre parlementaire bourgeois. Ainsi le ministre PSD Kunfi appelle-t-il à la tenue d'une Assemblée constituante pour décider entre la république ou la monarchie. Peine perdue ! Le mouvement révolutionnaire s'approfondit. Les manifestants exigent la chute de la monarchie et la proclamation de la république hongroise. Tous les conseils de modération du CNH restent vains. Le gouvernement explique qu'il faut maintenant terminer la révolution, sauf à craindre qu'elle ne connaisse des développements radicaux comme en Russie en 1917. Lénine, dans un télégramme du 3 novembre indique l'axe du développement de la révolution :

C'est notre profonde conviction que les travailleurs, soldats et paysans hongrois ne se sont pas libérés du joug du capital autrichien pour se laisser convaincre de rester sous la domination des grands propriétaires, banquiers et capitalistes hongrois. Nous sommes sûrs que les travailleurs et paysans vont rapidement rompre avec les capitalistes hongrois. (cité par Christian Koller & Matthias Marschik, *Die ungarische Räterepublik 1919*, Promedia, 2018)

Le 16 novembre, le roi de Hongrie Karl 1^{er} renonce au trône, Karolyi et le CNH proclament la République devant 200 000 manifestants.

L'impuissance du gouvernement de coalition à juguler la montée révolutionnaire

Mais le gouvernement bourgeois de coalition ne parvient à rien. L'économie est à l'arrêt, le mouvement des masses ne reflue pas, la pression des puissances impérialistes victorieuses se fait plus pressante sur le gouvernement Karolyi. Celui-ci tente de préserver l'intégrité territoriale en défendant le projet d'une fédération des peuples de Hongrie. Sans succès.

Après le 4 novembre, 6 000 soldats tchèques occupent au Nord la partie slovaque. La Roumanie accentue sa pression en Transylvanie. Le commandement français des troupes alliées de l'Armée d'Orient, qui dirige en réalité tout l'ensemble, exige le retrait des troupes hongroises des régions slaves du Sud. Les mêmes pressions s'exercent du côté de la Ruthénie au profit de la République d'Ukraine. « *Ce que le gouvernement français fait est un véritable foyer du bolchévisme* », s'exclame Karolyi au conseil des ministres du 17 décembre. Le 23 décembre, le commandement allié ordonne le retrait des troupes hongroises au Nord et les troupes tchèques établissent un gouvernement slovaque à partir du 1^{er} janvier 1919. La Roumanie annexe la Transylvanie le 11 janvier.

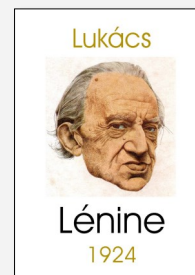
Si, en conséquence des manœuvres des sociaux-démocrates, le conseil ouvrier central de Budapest ne peut jouer tout son rôle de centralisation politique des conseils et de double pouvoir, la maturation politique s'accroît dans les usines. Le 17 décembre, le conseil ouvrier de Szeged, la deuxième ville du pays, décide de « prendre le pouvoir » dans la ville. Le gouvernement parvient en négociant à rétablir la situation en y installant une majorité social-démocrate. En décembre 1918, le ministre des finances réunit les syndicats pour leur demander de mettre fin aux revendications de salaires, de coopérer avec le gouvernement pour relancer l'économie et prendre au besoin les rênes de la gestion des entreprises. Les dirigeants syndicaux se montrent très réceptifs, mais ils ne peuvent empêcher une revendication générale d'augmentation des salaires qui l'emporte fin décembre.

Début janvier, les mineurs de Salgótarján forment un conseil ouvrier qui décide d'occuper et d'exproprier les mines et d'organiser une milice ouvrière. Le gouvernement envoie aussitôt l'armée, instaure la loi martiale : 18 mineurs sont pendus et 30 blessés. Puis la répression s'accroît encore dans tout le pays contre des manifestations ouvrières. Contre des femmes protestant contre la pénurie de nourriture et les prix trop élevés, la police tire et tue 10 personnes, en blessant trente. Au Nord Est, à Poszony, le conseil ouvrier proclame la « dictature du prolétariat ». Le gouvernement, à court de forces de répression qui sont déjà fort occupées par ailleurs, pourtant si sourcilieux de la défense de ses frontières, demande cependant au gouvernement tchèque d'occuper militairement la ville qui était dans une zone frontalière. Le 7 janvier, les conseils ouvriers prennent la

direction de toutes les grandes entreprises de Budapest. L'influence du PCH y grandit. L'envoyé de Saxe écrira dans son rapport du 15 janvier : « *le mouvement soviétique atteint une taille critique* ».

[à suivre]

Cahiers révolution communiste



- n° 24 **Luxemburg : la grève générale en Belgique, compilation 1902-1913**
 - n° 23 **Lukács : Lénine, 1924**
 - n° 22 **CoReP : pour les États-Unis socialistes d'Europe, 2005-2019**
 - n° 21 **Trotsky : la grève générale en France, compilation 1936**
 - n° 20 **Trotsky : contre le Front populaire, compilation 1935**
 - n° 19 **Trotsky : face à la menace fasciste en France, compilation 1934**
 - n° 18 **CoReP : plateforme, 2017**
 - n° 17 **GMI : programme, 2017**
 - n° 16 **La mobilisation de 2016 contre la loi travail**
 - n° 15 **Lénine : l'État et la révolution, 1917**
 - n° 14 **Casanova : l'Espagne livrée, 1939**
 - n° 13 **Ligue des communistes : manifeste, 1847**
 - n° 12 **4^e Internationale : manifeste, 1940**
 - n° 11 **1995, en défense des retraites**
 - n° 10 **Marx : salaire, prix et profit, 1865**
 - n° 9 **Bolchevisme contre lambertisme, 2016**
 - n° 8 **L'Ukraine déchirée par les impérialismes, 2015**
 - n° 7 **Lénine & Zinoviev : le socialisme et la guerre, 1915**
 - n° 6 **Marx : la crise, compilation 1847-1875**
 - n° 5 **4^e Internationale : programme, 1938**
 - n° 4 **VdT et la guerre mondiale, 2015**
 - n° 3 **Chili 1970-1973, 2004**
 - n° 2 **Luxemburg, Lénine, Trotsky : armer le peuple, compilation 1911-1934**
 - n° 1 **GMI : plateforme, 2013**
- 4 euros par la poste à l'ordre de l'ARTP
2 euros auprès des militants

Les urgences, symptôme de la crise de l'hôpital public

Depuis le 18 mars, la grève des services d'urgences n'a pas cessé de s'étendre. Le 11 novembre 2019, 268 services sont en grève, d'après le collectif inter-urgences. Les travailleurs des urgences n'en peuvent plus. Ils demandent les postes nécessaires, estimés à 10 000 postes, l'augmentation immédiate du budget des hôpitaux et des EHPAD de 5 %, l'arrêt de toute fermeture de lits ou de services, l'augmentation immédiate des salaires des infirmiers et aides-soignants de 300 € nets et l'augmentation immédiate des primes et indemnités des médecins urgentistes.

Mais le gouvernement ne cesse de manoeuvrer et d'apporter des réponses dilatoires. La question des urgences est la pointe avancée des problèmes de la santé publique : budgets d'austérité (pénurie, fermetures de lits et d'établissements, règles de rentabilité intenables), pillage par les cliniques des grands groupes capitalistes, surexploitation des soignants (intensification du travail, précarisation avec plus de 220 000 travailleurs hors statut, rétribution dérisoire des élèves-infirmiers et des médecins internes, heures supplémentaires non compensées ou non payées...). Le projet de budget de la Sécurité sociale pour 2020 montre, au-delà des belles paroles, qu'il entend poursuivre et aggraver sa politique contre tous les personnels hospitaliers.

Après que le gouvernement a fait réquisitionner chez eux par la gendarmerie des travailleurs en arrêt maladie, la ministre de la Santé Buzyn avait annoncé en juin que la prime sécurité serait portée à 100 € nets et versée désormais à tous les personnels des urgences, hors médecins, à partir du 1er juillet. Elle indiquait qu'une enveloppe de 15 millions serait disponible « afin de permettre aux services d'urgence en tension de renforcer leurs effectifs paramédicaux durant la période estivale et de maintenir ainsi un maximum de lits ouverts ». En réalité, pendant tout l'été, les services d'urgence ont fonctionné dans des conditions encore plus difficiles !

Le 9 septembre, la ministre annonçait un plan de 750 millions d'euros sur 3 ans, la création d'un service d'accès aux soins, après d'autres mesures gadget comme la vidéo-assistance entre EHPAD et SAMU, etc.

Pas un lit supplémentaire, pas un poste supplémentaire, pas une seule augmentation ! Les 750 millions annoncés ne sont pas des crédits en plus, mais le redéploiement de crédits existants !

Pire même : le projet de budget de la sécurité sociale pour 2020 ne prévoit qu'une augmentation de seulement 2,1 % pour les hôpitaux alors qu'en 2019, avec 2,3 %, c'était déjà notoirement insuffisant ! Cela impliquera mécaniquement de nouvelles dégradations.

Le gouvernement ne craint pas la dispersion des mouvements laissés isolés établissement par établissement par les directions syndicales comme s'il s'agissait d'affaires locales, ni la journée d'action symbolique qu'elles organisent périodiquement.

Comment faire céder la ministre Buzyn et le gouvernement Macron-Philippe ?

Le gouvernement ne craint qu'une seule chose :

La grève générale des tous les travailleurs hospitaliers jusqu'à l'obtention des revendications !

C'est tous ensemble qu'il faut se dresser contre le gouvernement !

Grève générale de tous les hôpitaux !

Assemblées générales dans tous les hôpitaux !

Les travailleurs doivent contrôler leur mouvement : comités de grève élus !

Face au gouvernement, coordination nationale des comités de grève, comité national de grève mandaté sur les revendications !

11 novembre 2019



Abonnement envoyer 12 euros (ou plus en mentionnant « soutien ») à l'ordre de ARTP pour 5 numéros de *Révolution communiste* à l'adresse postale :

ARTP / AGECA service BP
177 rue de Charonne / 75011 PARIS FRANCE

NOM Prénom

Adresse

Code postal Ville.....

Adresse électronique@.....